

LE 18^E DU MOIS

LE PRINTEMPS DE LA COMMUNE

■ **HISTOIRE**
IMAGES ET
IMAGINAIRES

► P. 18



Thierry Nectoux

■ **BALADES**
COMME SI ON
Y ÉTAIT

► P. 22

■ **MÉMOIRE**
UN 18 MARS
À HUIS CLOS

► P. 6

Des manifestants
sont venus animer
à leur façon le
lancement des
150 ans de la
Commune – fermé
au public.



Patrimoine et cadre de vie ► P. 2

LES HABITANTS PRENNENT L'INITIATIVE

■ **ÉCOLES**
TESTS SALIVAIRES
À QUOI ÇA SERT ?

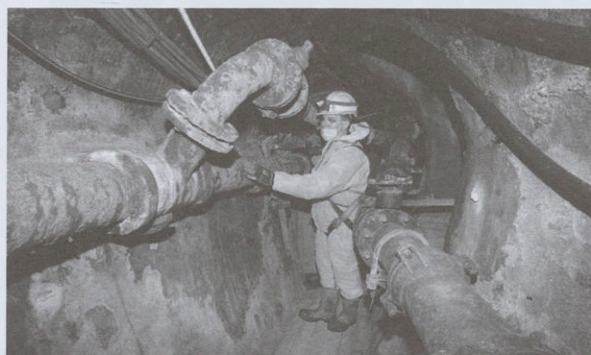
► P. 5

■ **GESTION ET QUALITÉ**
LES CANTINES REMETTENT
LE COUVERT

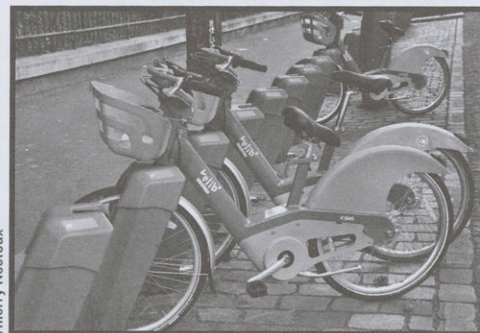
► P. 5

■ **RÉSEAU D'EAU**
ÇA NE COULE PAS
DE SOURCE

► P. 15



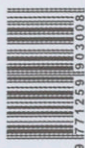
Jean-Claude N'Diaye



Thierry Nectoux

■ **VÉLIB'**
C'EST L'ÉLECTRIQUE
QUI FLAMBE

► P. 9



**Mal-logés
en colère**

► P. 8



Le 20 mars, les riverains de la rue Muller ont manifesté, place Jules Joffrin, contre le projet immobilier annoncé dans leur quartier.

Sandra Mignot

10 BIS RUE MULLER

CYCLOPE SACRIFIÉ

Dans la cour, les jeux sont interdits, mais rien n'empêche d'y jouer à construire un immeuble de cinq appartements. Au mépris de l'architecture de la Butte et de la fragilité de ses sous-sols.

Non à la bétonisation sauvage à Montmartre ! Les flyers placardés ça et là dans le quartier expriment la mobilisation des riverains devant l'affichage, le 12 janvier dernier sur la façade du 10-10 bis rue Muller, d'un permis de construire. Le projet annoncé est de taille : la construction au profit d'un promoteur privé, la société G4CMU SAS, de cinq appartements-ateliers en duplex et triplex dans une cour intérieure sur laquelle donnent les rues Muller, Feutrier, Ramey et Chevalier de la Barre. Projet impactant onze immeubles et nécessitant la démolition d'un bâtiment historique, celui d'anciens bains-douches (créés en 1880) ayant fonctionné jusqu'en 1995.

La surprise est en effet entière lorsque l'on découvre dans cette cour un long bâtiment au carrelage style Art déco, desservant de droite et gauche d'anciennes cabines de bains. C'est dans cet espace où la verrière diffuse une belle lumière qu'est installé depuis 1998 le laboratoire Cyclope, l'un des derniers tireurs de photographies argentiques à Paris, qui devra plier boutique si le projet se fait. « Mais où trouver des locaux pouvant abriter des machines capables de tirer des laies de 3 x 1,80 m », déplore son gérant, M. Gonzalo Castillo. De renommée internationale, Cyclope travaille avec des institutions telles que le Mucem à Marseille ou les Rencontres d'Arles. C'est sur cette surface – une fois les bains-douches démolis – et en place du petit immeuble perpendiculaire et d'une partie de la cour (soit une parcelle de 950 m² au sol achetée en 2019) que devraient s'ériger les nouvelles constructions de cinq étages (R + 5).

Un espoir de concertation ?

Et c'est précisément contre cette démolition, contre la « surdensification » de l'îlot très étroit, qu'un collectif d'une quarantaine de personnes se mobilise et interpelle les élus parisiens. Dans la pétition¹ qui a recueilli au jour où nous publions plus de 2 000 signatures, le collectif alerte également sur la fragilité des sous-sols montmartrois, la menace d'affaissement des immeubles voisins, ainsi que sur la rupture archi-

SUR L'AUTEL DE L'IMMOBILIER

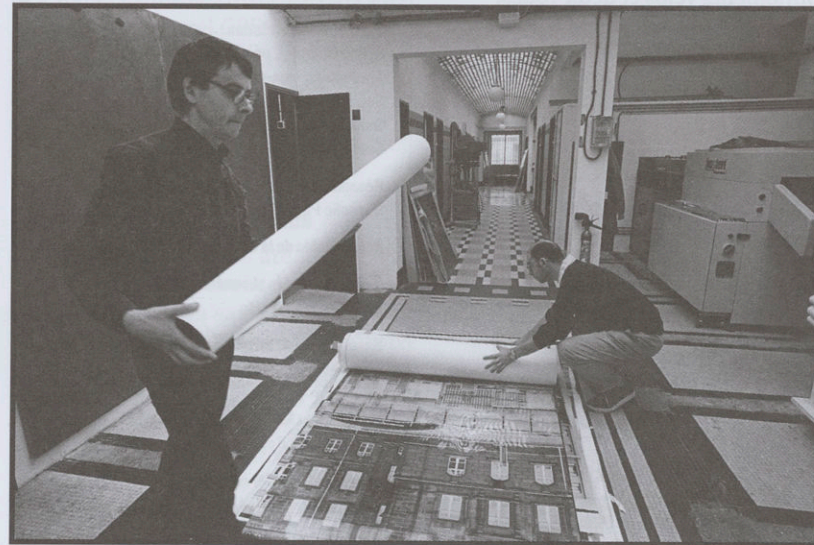
tecturale à moins de 500 mètres du Sacré-Cœur.

Après un avis favorable avec réserve « du fait d'une densification importante en cœur d'îlot » donné par le Conseil d'arrondissement du 18e, la Ville de Paris octroie le 24 décembre dernier ledit permis de construire. Le vœu visant à la reprise de ce permis présenté en conseil d'arrondissement le 1^{er} mars par des élus BELLV et du Groupe indépendants et progressistes (GPI) fait l'objet d'un contre-vœu – adopté – de la part de la majorité municipale qui ne fait, selon le collectif, qu'édulcorer le projet. Mais le 11 mars dernier, le Conseil de Paris saisi de la question relative aux projets de densification dans le 18e (vœu

qui touche aussi le projet du 46 rue des Trois-Frères – lire ci-contre) émet à l'unanimité le vœu que « la Ville de Paris mette en œuvre tous les moyens possibles pour que le promoteur revoie intégralement son projet, en concertation avec les habitants ». Vœu pieux ? Première victoire du collectif ? SOS Paris, Urgences patrimoine, Paris Art Deco Society soutiennent l'action du collectif. Des recours gracieux visant à l'annulation du permis ont été introduits avant la date limite du 12 mars... dans l'attente d'une fructueuse concertation ? A suivre. ●

BRIGITTE BATONNIER

1. www.change.org/sauvonsmontmartre
www.facebook.com/sauvons.montmartre



Thierry Nestoux

Le photographe-plasticien Stéphane Couturier (ci-dessus en 2007), spécialisé dans la photographie d'architecture, contrôle ses tirages photographiques réalisés par le laboratoire Cyclope. En 1998 Jean Barbier, collectionneur et passionné de photographie, a fondé avec le tireur d'exception Choi ce laboratoire dans un ancien bains-douches.

PROJET BORIS VIAN : LE PERMIS DE CONSTRUIRE EST SUSPENDU

Le chantier avait commencé sur l'îlot situé entre les rues Polonceau et de la Goutte d'Or.

Ultime épisode de ce projet de renouvellement urbain du sud de la Goutte d'Or, le 10 mars dernier : saisi d'un recours en référé par l'association d'habitants Cavé Goutte d'Or et un riverain du site, le tribunal administratif de Paris a considéré qu'il existait « un doute sérieux » sur la légalité du permis de construire daté du 19 août 2020. Conséquence directe : l'arrêt immédiat du chantier... en attendant le jugement au fond. Les arguments qui ont pesé dans cette dernière

décision ? Le défaut d'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France (ABF), compte tenu du fait que le chantier se trouve dans le périmètre de sauvegarde et en co-visibilité de l'église Saint-Bernard de la Chapelle, classée au titre des monuments historiques. Rappelons que Cavé Goutte d'Or agit régulièrement en justice pour protéger les abords de l'église, dont l'association avait permis d'obtenir le classement en 2012. Le juge a également retenu le défaut d'accord de l'autorité compétente pour délivrer au terrain d'éducation physique modifié l'autorisation d'ouverture d'établissement recevant du public – en l'occurrence le commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique. Affaire à suivre. ● SOPHIE ROUX

46 RUE DES TROIS-FRÈRES

VENT DEBOUT CONTRE LA DENSIFICATION DE MONTMARTRE

Démolition, surdensification, béton matricé, aluminium. Soit tout le contraire de ce que l'on pouvait espérer de la sauvegarde d'un immeuble de deux étages dans le style montmartrois.

Réhabilitation et non démolition », tel est le credo du collectif créé il y a bientôt deux ans pour la sauvegarde de l'immeuble du 46 rue des Trois-Frères (lire notre numéro 277). « On nous écoute, mais on ne nous entend pas », déplore Clotilde Dusoulier, demeurant rue Berthe depuis vingt ans. « Nous, c'est le collectif d'une trentaine de riverains soucieux de protéger le patrimoine montmartrois, précise-t-elle. On, ce sont les élus chargés de l'urbanisme au niveau parisien, comme du 18e. »

C'est en juillet 2019 que le permis de construire au bénéfice de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) est affiché. Il prévoit la démolition d'un petit immeuble de deux étages pour construire un ouvrage de cinq étages qui abritera sept logements sociaux. Le projet prévoit une emprise sur la moitié de la cour comprenant la pose d'un escalier métallique, seul moyen d'accès aux étages ! Clotilde Dusoulier et son époux ont formé un recours contentieux contre ce projet qui a été rejeté en décembre dernier par le tribunal administratif. « Ce que l'on ne comprend pas, reprend Clotilde Dusoulier, c'est que le rapporteur public a repris point par point les arguments de la Ville. Or nos arguments à nous sont en conformité tant avec le plan climat parisien voté en 2018 qu'avec le plan local d'urbanisme (PLU) bientôt révisé. » Le projet en effet entraînerait une « surdensification »



Jean-Claude N'Diaye

de l'habitat et une augmentation de la surface du bâti au sol contraires au PLU à venir.

Incohérence avec l'architecture de la rue

Quant au plan climat, il dispose que chaque chantier doit « favoriser l'usage des matériaux aux cycles de vie les moins émissifs en carbone tels que le bois produit à proximité du territoire » ; or en l'espèce, la construction serait presque exclusivement faite de béton préfabriqué matricé et d'aluminium. Enfin, selon le collectif toujours, le nouvel immeuble dénaturerait la cohérence architecturale de la rue, en totale rupture avec le style montmartrois, alors même que la Ville projette de faire inscrire Montmartre au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le conseil d'arrondissement du 1^{er} mars a adopté un contre-vœu visant à ce que la RIVP privilégie les matériaux biosourcés et intègre des éléments d'ossature en bois en façade, alors que le vœu initial visait la remise à plat de l'ensemble du projet. Quant au vœu, déposé devant le Conseil de Paris le 11 mars, relatif aux projets de densification dans le 18e et demandant la suspension des permis du 46 rue des Trois-Frères – ainsi que celui du 10 rue Muller (lire ci-contre) – il a, en ce qui concerne le 46 été rejeté par 42 voix contre 31. Le collectif ne se déclare pas battu. Il soutient le couple Dusoulier qui fait appel devant le Conseil d'Etat. Il relance la pétition¹ qui a déjà recueilli plus de 6 000 signatures et relaie sur sa page Twitter sa mobilisation toujours intacte. ●

BRIGITTE BATONNIER

1. http://twitter.com/Montmartre_46TF
<http://bitly.com/troisfreres>

URBANISME LES HABITANTS SE MOBILISENT POUR LEUR ENVIRONNEMENT

DOSSIER RÉDIGÉ PAR
BRIGITTE BATONNIER,
DOMINIQUE GAUCHER
ET SOPHIE ROUX.

D1 Fol 32713

RUE LETORT

UN COLLECTIF REDESSINE SON ARTÈRE

Près de la porte de Clignancourt, un collectif constitué à l'occasion du premier confinement, a élaboré un projet pour rendre sa rue plus verte et plus conviviale.

Cela se passe dans une co propriété située dans le bas de la rue Letort. Elle comprend quatre bâtiments, 140 logements et un jardin. Lors du premier confinement des liens se sont tissés entre les résidents. Assignés à domicile, ils se parlent, font de la musique ensemble et se rendent des services. Ils s'organisent aussi pour s'occuper du jardin. Bref ils autogèrent certains aspects de la vie quotidienne.

Pendant cette période, des difficultés d'une autre nature apparaissent, venant, elles, de la rue. Sur une centaine de mètres, entre la porte de Clignancourt et le square Sainte-Hélène, une quarantaine de jeunes se livrent à des trafics de toute sorte. Et y restent. Détritrus jonchant le sol, vols, rixes, se succèdent entraînant une insécurité constante pour les résidents.

Quelques-uns préconisent la création d'une brigade d'autodéfense. La majorité d'entre eux refusent cette éventualité peu conforme à leurs convictions et ne leur paraissant pas susceptible d'améliorer la situation. Ils réfléchissent aux moyens de changer la donne. Ainsi naît l'idée d'une occupation plus optimale de la rue, de nature à rendre difficile son appropriation à des fins délictueuses. Actuellement les voitures règnent sur les lieux ne laissant guère le loisir aux habitants de s'y promener, d'y échanger, bref d'y faire société. Leur pari est donc de renverser la vapeur. Ainsi la situation devrait changer.

Un espace pour faire société

Ils conçoivent alors la rue de leurs rêves, « une rue douce » offrant « une distribution cohérente de l'espace public favorisant les piétons et la nature ». Leur projet, finalisé par une résidente ayant une formation d'architecte, s'articule autour de trois axes :

inverser la répartition de l'espace au profit des piétons en élargissant les trottoirs ; récupérer l'espace collectif et restaurer du lien social au bénéfice des résidents, des commerçants et des usagers ; planter des arbres pour réduire la pollution, lutter contre les îlots de chaleur et participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

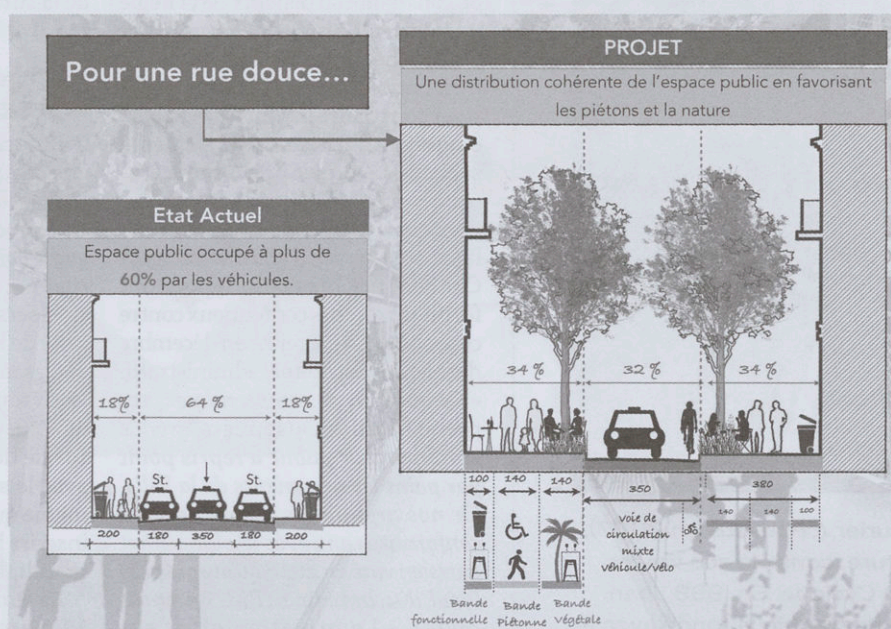
Quel délai ?

La modélisation du projet fait rêver : la voie destinée à la circulation, automobile et cycliste, n'occupe plus qu'un tiers de l'espace. Une bordure d'arbres, le long de la chaussée et une large bande destinée aux piétons et aux fauteuils roulants au centre, chacune d'un mètre quarante, se partagent la surface restante. Le

sont déjà las d'entendre « nous n'avons pas le budget nécessaire ». « Nous souhaiterions savoir, disent-ils quand le projet pourra être pris en compte et comment y travailler entre-temps. »

Quartier oublié

Du côté de la Mairie, même si le projet est en cohérence avec les engagements municipaux, on tempère : « Si on décidait de le faire, ce ne serait pas avant le budget 2022 et il faudrait rogner sur d'autres projets dans l'arrondissement », rappelle Antoine Dupont. Et d'énumérer les travaux prévus d'ici juin : la végétalisation tout près, rue Esclalong, les quatre places de stationnement supprimées pour améliorer la visibilité aux carrefours et créer des stationnements vélos et deux-roues.



La modélisation du projet par le Collectif du bas-Letort.

long des immeubles, un espace fonctionnel plus étroit accueille les poubelles. La communauté de voisins est devenue le Collectif du bas Letort, réunissant une centaine de personnes autour de ce projet. L'un de ses plus ardents défenseurs, Eric Aussy, militant syndicaliste et retraité, donne de son énergie. Et une des membres du collectif, Sarah Khazindar, utilise sa formation d'architecte pour en réaliser les aspects techniques.

Comment s'y prendre pour permettre la réalisation du plan ? Pendant la campagne municipale, les élus se sont déclarés enthousiastes et ont assuré de leur soutien. La Mairie a amélioré le nettoyage, ce qui était nécessaire. Et des places de stationnement seront supprimées. Pour le collectif, il ne s'agit que de mesures transitoires, et ils

Deux ralentisseurs seront aussi installés rue Letort. « Il faut aussi savoir qu'on ne peut pas planter en pleine terre dans toutes les rues, car les sols sont déjà très engorgés par les multiples câbles et conduites qui y circulent. » Des réponses que les habitants vivent comme une fin de non-recevoir. « Nous nous inscrivons dans la démarche de participation citoyenne tant prônée par la Ville de Paris et dans les mesures de son plan climat. Alors pourquoi ne sommes nous pas entendus ? Nous avons le sentiment que notre quartier, très populaire, intéresse peu la Mairie. Nous sommes la zone oubliée des projets de réaménagements urbains ». Le restera-t-elle ou la démarche citoyenne de ses habitants sera-t-elle entendue ? ●

DOMINIQUE GAUCHER

LE 18^e DU MOIS

Le 18^e du mois est un journal d'information sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18^e du mois.

ISSN 1259-903

Numéro de commission paritaire 1022 G 82213

Ont collaboré à ce numéro

Rédaction : Stéphane Bardinot, Dominique Boutel, Sylvie Chatelin, Jean Cittance, Florianne Finet, Danielle Fournier, Dominique Gaucher, Magali Grosperin, Annie Katz, Jacky Libaud, Monique Loubeski, Unt' Margaria, Sandra Mignot, Cornélie Paul, Sophie Roux.

Photographies et illustrations :

Olga Blomme, Garance Corteville, Paul Dehedin, Dominique Dugay, Jean-Claude N'Diaye, Thierry Nectoux.

Relecture : Elise Coupas, Annie Katz, Sandra Mignot, Emmanuel Tronquart.

Rédaction en chef : Sandra Mignot avec Annie Katz, adjointe.

Graphisme original : Pilote Paris

Maquette : Anne Guillaume

Bureau de l'association :

Sylvie Chatelin, présidente, Annie Katz, vice-présidente, Sophie Roux, secrétaire, Danielle Fournier, secrétaire adjointe Catherine Masson, trésorière.

Réseaux sociaux : Valentina Casciu, Cornélie Paul, Sophie Roux.

Responsable de la distribution : Anne Bayley

Responsable des abonnements : Martine Souloumiac

Responsable de la mise sous pli : Marika Hubert

Directrice de la publication : Sylvie Chatelin

Fondateurs : Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier et Jean-Yves Rognant.

Imprimé sur papier certifié FSC par :

Promoprint, 79 rue Marcadet, 75018 Paris

Tous les points de vente sur

www.18dumois.info

PROCHAIN NUMÉRO : PARUTION LE 30 AVRIL

LE 18^e DU MOIS

76 rue Marcadet 75018 Paris

tél. : 01 42 59 34 10

18dumois@gmail.com

RETROUVEZ LE 18^e DU MOIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK / LE 18^e DU MOIS TWITTER / @LE18EDUMOIS

ÉCOLES

UNE RÉFLEXION CITOYENNE SUR LES CANTINES

Quatre ateliers associant des habitants préparent le retour en gestion directe des cantines. Le contrat avec la Sogeres, prestataire privé, se termine en 2023.

Lentement mais sûrement, le nouveau système de restauration scolaire du 18^e se dessine. Un an après l'engagement du maire, Eric Lejoindre, de mettre fin au contrat avec la Sogeres, quatre groupes de travail ont été installés mi-mars. Ils portent sur les modes de production et l'offre alimentaire dans les cantines (part du bio, part des produits ultratransformés...), sur l'implantation de nouvelles cuisines à partir de 2023, sur l'évolution du mode de gestion et enfin sur l'expérimentation au collège Aimé Césaire. Une trentaine de personnes participent à chacun de ces ateliers animés à distance par deux cabinets de conseil CFR2C et Espelia. Parmi les participants, des parents d'élèves, des techniciens de la Mairie et des personnels des écoles (agents spécialisés des maternelles, directeurs d'établissements...).

Créer de nouvelles cuisines

Les conclusions de ces ateliers serviront à éclairer les choix de la municipalité qui prendra sa décision sur les différents sujets d'ici l'été. « Nos choix dépendront aussi du budget consenti par la ville de Paris pour financer les investissements à venir, puisque nous ne voulons pas augmenter les tarifs », insiste Gérald Briant, adjoint au maire chargé des services publics et de la municipalisation de la restauration scolaire. En premier lieu, figure le nombre de cuisines à aménager ou à créer au sein des 74 établissements de l'arrondissement. L'actuelle cuisine centrale, située rue Riquet, ne suffira pas pour fabriquer les 14 000 repas quotidiens et les livrer dans la journée (selon le principe de la liaison chaude). Jusqu'à présent, les repas sont en effet préparés plusieurs jours à l'avance, puis refroidis et réchauffés dans les écoles le jour de leur consommation (liaison froide).

D'après le diagnostic des cabinets de conseil, seuls huit établissements sont suffisamment grands pour fabriquer des repas sur place et quatre d'entre eux pourraient accueillir des cuisines de secteur. De nouvelles cuisines devront sans doute être construites, sur une période de plusieurs années. Face à cette contrainte, la mairie « ne s'interdit rien » concernant une éventuelle prolongation du contrat avec la filiale de Sodexo, même si l'objectif reste fixé à 2023 pour le retour en régie directe.

Annoncée l'an dernier, l'expérimentation au collège Aimé Césaire ne devrait être lancée qu'à la fin de l'année et non plus à la rentrée. Il s'agit d'utiliser la cuisine quasi-neuve de l'établissement

pour préparer des repas pour les écoles environnantes, la difficulté étant d'organiser leur livraison le jour même.

Objectifs : bio et durable

Sur le sujet sensible de la qualité des repas servis, contestée par bon nombre de parents d'élèves, notamment ceux du collectif *Les enfants du 18^e mangent ça*, la mairie souhaite maintenir le niveau d'exigence du cahier des charges actuel (plus de 50 % de produits bio, 100 % de viande labellisée...). « Nous avons un gros travail à mener pour nous faire connaître des producteurs. L'approvisionnement est un nouveau

métier pour nos services. Nous allons nous appuyer sur l'expérience des autres arrondissements », souligne Léa Balage El Mariky, adjointe à l'alimentation durable et aux repas scolaires. À l'horizon 2026, la Ville de Paris s'est engagée à atteindre les 100 % d'alimentation bio ou durable dans toutes ses cantines. Et la moitié de ces produits devra provenir de moins de 250 km de Paris, alors qu'aujourd'hui la distance moyenne est de 650 km.

La question du remplacement des barquettes en plastique par des contenants moins polluants et moins nocifs pour la santé des enfants (verre, inox...) est aussi posée dans le cadre du retour en régie directe. Et d'ici 2025 au plus tard, le plastique devra être banni des cantines pour se conformer à la loi agriculture et alimentation (dite Egalim) du 30 octobre 2018. Au collège Marie Curie, depuis mars, les plateaux en plastique et les assiettes ont disparu au profit d'un seul plateau en inox, où les plats sont directement servis dans les compartiments. L'objectif est à la fois de réduire les déchets et de faire des économies d'eau pendant les services. « Cette expérimentation nous permettra d'identifier les éventuelles difficultés avant une généralisation. Par exemple, la nécessité d'acheter de nouvelles machines à laver ainsi que le constat d'un gaspillage alimentaire plus important », résume Gérald Briant. Sans oublier les conséquences pour les personnels de cantine, qui seront amenés à manipuler des charges plus lourdes. Soit une équation à de multiples inconnues. ●

FLORIANNE FINET

COVID-19 : DÉPISTER LES ÉLÈVES... AU COMPTE-GOUTTE

Les tests salivaires sont arrivés dans les écoles, enfin dans quelques-unes d'entre-elles. La manière dont l'outil – présenté comme le moyen de maintenir les établissements ouverts – est utilisé pose nombre de questions.

En janvier 2020, test PCR, variant anglais, Pfizer-BioNTech, AstraZeneca, ARN messager ne faisaient pas partie de notre vocabulaire ni de nos préoccupations. Maintenant, qui les ignore ? Et voici le nouveau venu, le « test salivaire », présenté par le ministre de l'Éducation nationale comme « l'outil majeur pour maintenir les écoles ouvertes ». L'objectif était de 40 000 tests par semaine en Île-de-France, dès le mois de mars, avant la « montée en puissance », avec l'idée de « briser la chaîne de contamination ». Après une première quinzaine, « ça flambe » disent les concernés et visiblement la chaîne se renforce. Dans le 18^e, deux écoles par circonscription, dites sentinelles, ont participé à cette campagne. Après ce premier round, il a été décidé, selon la Mairie, que « devant la flambée de l'épidémie dans certains endroits » les tests auraient lieu prioritairement dans les écoles signalées et en fonction de critères sanitaires.

Comment se passent les tests ? Nous avons rencontré Anaïs, à l'école Françoise Dorléac. Le quartier est particulièrement touché, et sa classe a été fermée car trois cas de Covid y ont été détectés par les tests salivaires. Et quand la classe est fermée, retour à la visio conférence, ce qui ne rend que plus précieux encore le temps passé « en présentiel ». Quelques consignes doivent être respectées avant la réalisation du test : le consentement des parents est obligatoire, mais pas le test. Le prélèvement doit être réalisé au moins trente minutes après avoir bu ou mangé. Les enfants, par groupes de quatre sont invités à aller dans une salle spéciale et à cracher dans un flacon. Attention, pas si facile de cracher

sans faire de mousse, juste faire couler la salive ; il a fallu expliquer la technique !

Résultats en 48 heures...ou quatre jours !

L'échantillon est ensuite envoyé en laboratoire et le résultat est connu entre 24 et 48 h. Pas de quoi désengorger les laboratoires d'analyse. Ce sont les parents qui reçoivent les résultats et les communiquent (ou non !) à l'école. Pour Anaïs, ils sont arrivés quatre jours après... Les enfants étaient partagés « entre excitation, gêne et peur » et sont sortis « le plus souvent contents, certains tristes de ne pas être arrivés à cracher, et d'autres étonnés contre la maîtresse », responsable de ces tests, selon eux... Comme souvent en la matière, une déclaration du ministre de l'Éducation nationale est venue bousculer ce qui était vérité la semaine précédente : depuis le 29 mars, dès qu'un élève est positif sa classe doit être fermée. En maternelle, selon Laurent Ribaud, directeur de l'école Richomme, c'était déjà le cas. Dans cet établissement, qui ne faisait pas partie des sentinelles, la moitié des classes est fermée et lui aussi parle de « flambée de l'épidémie ». « Quand la classe est fermée, les enseignants préparent des activités pour les enfants, impriment des docs que les parents viennent chercher. Tout le monde n'a pas une imprimante à la maison, ni même un ordinateur », surtout quand l'école est classée REP. Le travail des enseignants se trouve démultiplié mais le contact avec l'école et les apprentissages n'est pas rompu.

Les tests sont gratuits... sauf pour les enseignants qui doivent déboursier 1 € par test effectué. Une pétition circule, largement signée par les parents qui « comprennent que pour accueillir les enfants en sécurité il faut que les enseignants soient protégés ». C'est aussi la position de la Mairie du 18^e qui « veut des doses de vaccins pour TOUS les personnels, pour protéger un maximum les adultes, en crèche comme dans les écoles ». Malheureusement, l'Etat ne semble pas au diapason. ●

DANIELLE FOURNIER

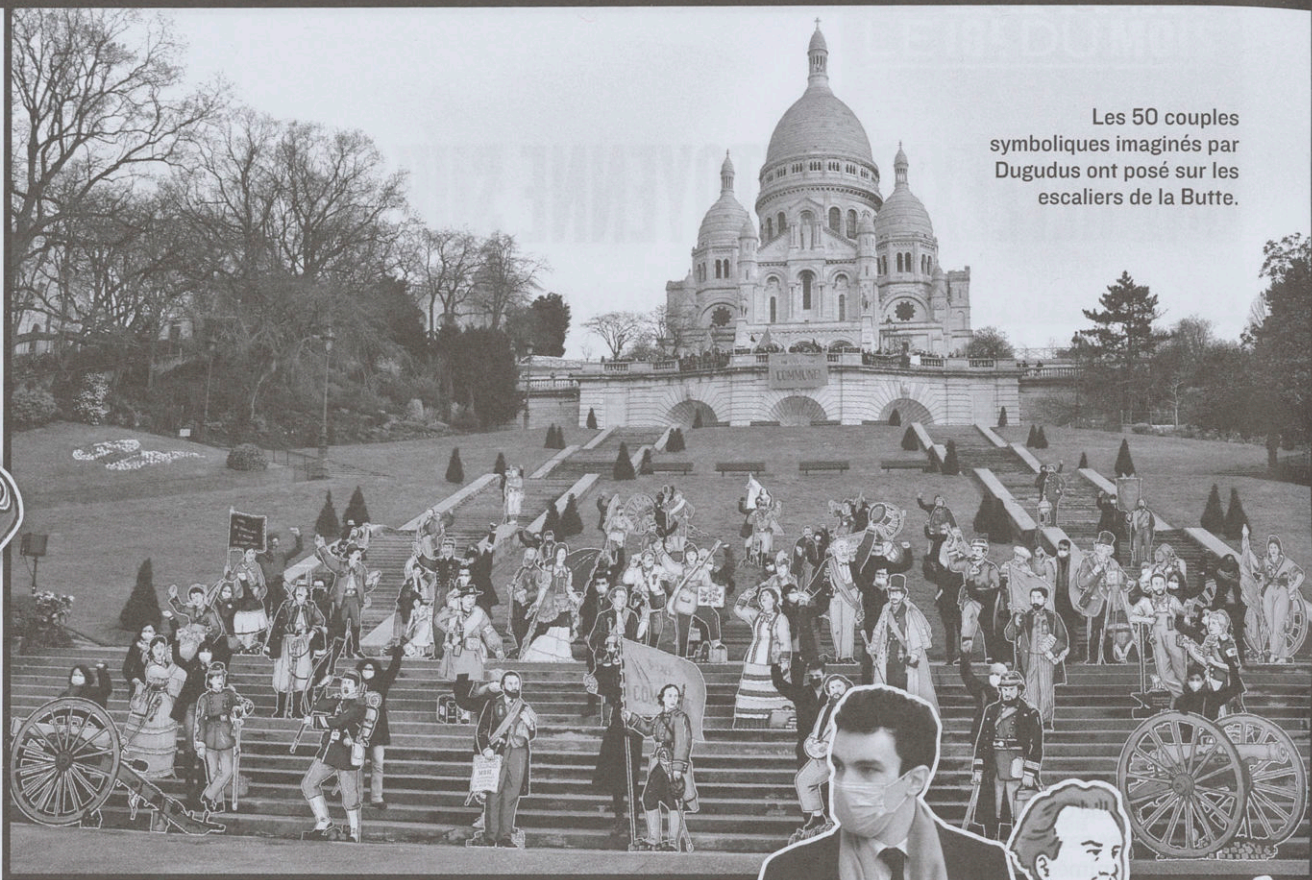


Illustration Olga Blomme

Cet article a été rédigé avant les éventuelles annonces liées au Conseil de défense sanitaire du 31 mars.



Thierry Nectoux



Les 50 couples symboliques imaginés par Dugudus ont posé sur les escaliers de la Butte.

150^E ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

UN HOMMAGE PLUS OFFICIEL QUE POPULAIRE

L'évènement inaugurant les célébrations de la Commune de Paris s'est tenu dans le square Louise-Michel... à l'abri du public.



Thierry Nectoux

Les célébrations du 150^e anniversaire de la Commune auront commencé sous d'étranges auspices. Le premier évènement, l'installation des silhouettes de 50 Communards dans le square Louise-Michel qui semble supporter depuis tant d'années la basilique du Sacré-Cœur, a en effet eu lieu quasiment à huis clos. Seuls quelques élus étaient conviés autour d'Anne Hidalgo sous les caméras d'une presse dûment accréditée tandis que les curieux étaient tenus à bonne distance par la police aux grilles du square. Même l'intervention chantée de deux classes de CM2 de l'école Foyatier, toute proche des lieux, avait été annulée quelques jours avant l'évènement malgré de nombreuses heures de préparation.

Un spectacle inaccessible pour célébrer une insurrection populaire, cela laisse une étrange impression de confiscation... Certes la crise impose des restrictions sanitaires. Était-ce bien la seule crainte ? Quelques lève-tôt militants – l'évènement était calé à 8 h 30 – équipés de drapeaux rouges s'étaient installés sur le belvédère où on leur a (heureusement) laissé loisir



Thierry Nectoux



Danielle Fournier



Danielle Fournier

Des manifestants soutenant les idéaux de la Commune ont pu participer à leur manière à la commémoration.

d'étaler des banderoles réclamant la « démocratie directe » ou autre « réquisition citoyenne », chanter l'Internationale ou souhaiter en musique la mise à bas de l'état policier.

Un artiste engagé

C'est d'autant plus dommage que Dugudus, le graphiste à l'initiative de l'intervention artistique est un spécialiste de l'affiche engagée, formé à Cuba et en Amérique latine. A Paris, dès 2012, il monte son propre atelier de sérigraphie de rue sur le parcours d'un cortège du 1^{er} mai. Le dispositif permet d'imprimer et distribuer directement aux manifestants des affiches ; il a été reconduit lors des rassemblements pour le Mariage pour tous ou Nuit debout. En tout cas, l'artiste est quelqu'un qui ne craint pas la foule...

Cette fois, Dugudus s'est allié les compétences d'Hugo Rousselle, jeune doctorant en histoire spécialiste de la Commune, afin d'identifier les personnages les plus inspirants et les représenter, en taille réelle et vêtus de couleurs vives, avec les attributs de leur fonction : ici l'institutrice Marie Bonneval, là l'avocat Eugène Protot (photo ci-dessus), ailleurs encore Jules Vallès et son journal *Le Cri*

du peuple, le tirailleur algérien Mohamed Ben Ali, voire l'écrivaine et journaliste Anna Jaclard.

Silhouettes d'hier et d'aujourd'hui

Chaque silhouette est déplacée par un bénévole choisi pour l'occasion parmi des connaissances des deux porteurs du projet. Ainsi, Magali et Christophe, deux syndicalistes, sont venus de Narbonne, où ils organisent chaque année un festival du cinéma social, pour encadrer la silhouette d'Emile Digeon, chef provisoire de la Commune narbonnaise. Ismahane, étudiante en droit (*photo ci-contre*), flanque la lieutenant Faure, une fêdérée habitante de la rue Myrha, qu'elle avait choisie « *parce que c'est une femme et que les femmes de la Commune ne sont pas si connues* ». L'historienne Mathilde Larrère, spécialiste des mouvements révolutionnaires et du maintien de l'ordre, s'est, elle, chargée d'accompagner Louise Michel... (*photo en Une*). Bref une belle idée un peu gâchée par les « précautions sanitaires » même si les portes du jardin se sont ouvertes vers 11 h afin de permettre aux badauds de venir s'immortaliser en selfie avec les héros populaires du XIXe.

La performance aura cependant l'opportunité de se promener dans Paris, où on l'espère plus visible. Dans les jours qui viennent, les 50 silhouettes seront installées dans d'autres lieux symboliques de la Commune : sur les grilles de l'Hôtel de Ville (2-18 avril), de la gare de l'Est (20 avril-9 mai), des Buttes-Chaumont (11-27 mai), ainsi qu'à la mairie du 3e arrondissement (2-18 avril). ● SANDRA MIGNOT

Un ouvrage a également été conçu avec les illustrations de Dugudus et la participation d'Hugo Rousselle, Nous la Commune, à commander en ligne : <https://www.nouslacomune.fr/>



Thierry Nectoux

Un arbre pour Louise

Ce même 18 mars 2021, une des allées du square Louise Michel a été baptisée l'Ile-des-Pins, du nom de la colonie pénitentiaire installée dans cet îlot de Nouvelle-Calédonie où furent déportés nombre de communards. Un araucaria, conifère originaire de la région a également été planté dans le parc.

NATURE

LES "INTESTINS" DE LA TERRE

Malgré une population en déclin, les vers de terre et autres lombrics jouent un rôle essentiel dans la fertilité des sols.

Environ 150 espèces de vers de terre sont recensées en France ! Certaines vivent à la surface du sol, dans la couche de matières organiques, d'autres circulent plus profondément, de manière horizontale, d'autres encore vivent dans un tunnel vertical. C'est le cas du grand lombric (*Lombricus terrestris*) qui peut mesurer jusqu'à 30 cm de long ! La nuit, il monte en surface pour récupérer des feuilles mortes qu'il va enfouir pour s'en repaître, obstruant ensuite la porte de son logis d'un turricule, petit tortillon de terre bien repérable sur les pelouses de nos jardins publics.

Pour autant, le ver le plus connu des jardiniers urbains est le « ver de fumier » (*Eisenia fetida*) reconnaissable à sa robe rougeâtre annelée de beige. C'est lui qui dégrade les déchets ménagers dans les tas de compost, au jardin Ecobox ou à la petite ferme du square Alain Bashung. Tous ces vers sont hermaphrodites et il n'est pas rare de retrouver deux lombrics « collés-serrés » au jardin, mais contrairement à une idée reçue, un ver sectionné ne donnera pas deux individus, aussi gardez-vous de les déranger ! L'apparition de ces invertébrés en surface est d'ailleurs toujours très risquée, car ils sont un mets de choix pour les merles, grives, crapauds, hérissons et autres musaraignes qui s'en délectent.

Des nouveaux venus dangereux

Tous ces vers ont un rôle vital dans l'aération du sol, l'incorporation dans celui-ci de la matière organique, ou la circulation de l'eau en profondeur et les « services écosystémiques » qu'ils rendent sont incommensurables. Aristote, déjà, qualifiait l'animal d'« intestin de la terre » et le grand Charles Darwin, au XIXe siècle, le réhabilitait alors qu'il était considéré comme « nuisible ».

Malgré leur utilité, les populations de vers de terre ont beaucoup décliné depuis le siècle dernier, passant de deux tonnes en moyenne à l'hectare en 1950 à seulement 100 kg en 2010. La faute aux engrais chimiques, pesticides divers et labours profonds qui déciment la vie dans le sol. Espérons qu'une prise de conscience permettra d'inverser la tendance et que des terres gérées écologiquement permettront le retour de nos sympathiques alliés, qui sont par ailleurs menacés par de nouveaux prédateurs exotiques et gloutons. Je veux parler des vers plats ou plathelminthes, originaires de l'hémisphère sud, dont une dizaine d'espèces sévissent désormais en France, après avoir probablement été introduits accidentellement dans la terre de pots de fleurs, importés du Brésil ou de Nouvelle-Zélande. Merci encore à la mondialisation !



Jean-Claude N'Diaye

Si vous trouvez une de ces bestioles, ne la manipulez pas car la plupart des espèces sont toxiques. Photographiez-la avant de la trituer, ou capturez-la dans un bocal de verre et faites connaître votre découverte au Muséum* qui suit la progression des envahisseurs depuis 2013. Comme toujours donc, ouvrez l'œil lors de vos travaux au jardin et croisez les doigts pour ne rencontrer que de gentils lombrics ! ●

JACKY LIBAUD

* <https://sites.google.com/site/jljustine/plathelminthe-terrestre-invasif/un-nouveau-programme-pour-etudier-les-plathelminthes-terrestres-en-france>

En bref...

RUES SANS ALCOOL

Rue des Martyrs, place du Tertre et rue Marcadet, il est actuellement interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique entre 11 h et 18 h. Ces mesures ont été prises afin de limiter les rassemblements de consommateurs autour des bars qui organisent actuellement la vente à emporter. Rappelons que l'est et le nord de l'arrondissement

sont déjà concernés par une interdiction de consommation de 16 h à 7 h, et de vente nocturne depuis 2018.

CONSULTATIONS VIOLENCES CONJUGALES

Le barreau de Paris met en place une permanence gratuite dédiée aux violences au sein du couple. Les consultations (téléphoniques) avec des avocats spécifiquement formés se tiendront du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, après prise de rendez-vous au 01 44 32 47 70.

ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

Rendre des aliments de qualité financièrement abordables pour le plus grand nombre : tel est l'objectif de l'appel à projets lancé par la Ville de Paris. Les candidats (associations et structures de l'économie sociale et solidaire) ayant un projet dans ce domaine peuvent postuler pour obtenir une subvention jusqu'au 30 avril.

Plus d'infos sur paris.fr

AGENDA

Sous réserve de modification selon les mesures sanitaires anti Covid-19.

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Ouverture de la Petite Ceinture

De 11 h à 18 h 30, le site est accessible par le 60 rue Belliard. Micro-balades, visite de la ferme urbaine et expositions photos engagées.

MARDI 6 AVRIL

Conseil d'arrondissement

Il sera diffusé en direct sur la chaîne youtube de la mairie du 18e et sur <https://conseil18.fr>

SAMEDI 10 AVRIL

Visite à la ferme

La P'tite Ferme de la Goutte d'Or, square Alain Bashung organise un événement convivial pour les habitants du quartier. Visite et collage en direct par le street artiste Ardif. De 13 h à 17 h.

SAMEDI 10 AVRIL

Pionniers du Grand Paris

Visite guidée de l'expo installée en plein air, sur les grilles du Pont Saint-Ange (et si les restrictions sanitaires le permettent). Découverte accompagnée par Alexandre Frondizzi, historien et commissaire de l'expo. Au départ de la bibliothèque Goutte d'Or, de 14 h 30 à 17 h. Réservation au 01 53 09 26 10.

LUNDI 12 AVRIL

Femmes en or

Promenade virtuelle dans la Goutte d'Or pour découvrir les activistes politiques, actrices du champ social ou créatrices d'entreprises originales qui font vivre un certain esprit dans ce quartier. Connexion, à 18 h 30 sur <https://bit.ly/2PqTMgl>



LOGEMENT : GALÈRES ET COLÈRES

Logements insalubres, petits, les confinements successifs ont aggravé les conditions de vie des mal-logés et la situation ne va pas s'arranger de sitôt.

Le 18 mars dernier s'est tenu devant la mairie du 18e arrondissement un rassemblement du collectif Mal-logés en colère. Leur mouvement fait écho aux chiffres publiés début février par la Fondation Abbé Pierre : 4 millions de mal-logés en France, dont 902 000 sans logement propre, auxquels s'ajoutent 4 millions de personnes en situation de « surpeuplement modéré » (une pièce en moins que les besoins estimés). Le collectif souhaite rappeler que l'accès à un logement décent est en France un droit, qualifiant de « hors la loi » l'état qui ne rend pas possible la mise en application de ce droit opposable.

« Le collectif existe depuis 2003, mais avec la pandémie la situation de tout le monde s'est aggravée et beaucoup de choses ont dû s'arrêter »,

explique Assia Taleb au nom du comité. Les actions (rassemblements, interventions dans le débat public, prises de parole diverses...) ont repris ces dernières semaines car la situation dans le 18e est particulièrement préoccupante. Symboliquement, le 18e est aussi la terre d'élection de Ian Brossat, adjoint chargé du logement auprès d'Anne Hidalgo.

Des délais d'attente beaucoup trop longs...

Les mal-logés attendaient de la Mairie des mesures d'urgence dans le cadre de la pandémie. « On a vu des familles à la rue en plein confinement, des personnes contaminées dans des logements extrêmement petits sans possibilité de s'isoler, des enfants dont les troubles sont de plus en plus importants car ils sont enfermés dans des logements insalubres et surpeuplés... Dans le

groupe, il y a de jeunes soignants qui vivent avec des parents âgés et ont pris des risques pendant un an », raconte Assia Taleb.

... et des demandes toujours en hausse

À Paris, en 2019, 244 000 demandes de logement social étaient en attente. Sont prioritaires pour ces demandes les personnes sans logement, les personnes occupant un logement insalubre ou les foyers en état de sur-occupation s'ils comportent des personnes mineures (la surface « normale » étant estimée à 16 m² pour deux, plus 9 m² par personne supplémentaire). Sont également prioritaires les personnes en situation de « délai anormalement long » de réponse à leur demande de logement (pour Paris, entre 6 et 10 ans en fonction de la surface demandée; à partir de 12 mois dans d'autres

départements). Même avec un tel statut, l'accès à une proposition peut encore prendre plusieurs années.

Or la demande augmente, et d'après le collectif elle est amenée à se développer encore plus vite cette année: « La Mairie nous a dit que la pandémie avait créé une stagnation dans les logements sociaux existants; ils risquent de ne pas pouvoir répondre même à ce qu'ils qualifient de besoins les plus criants. Cela nous semble inacceptable dans une ville qui ne renonce pas à organiser les Jeux olympiques, ou à d'autres dépenses et aménagements pour sa vie économique. »

Le collectif évoque notamment de jeunes ménages, qui s'accommodaient de vivre avec leurs parents dans des conditions difficiles mais ne le peuvent plus dans le cadre des confinements. « Les situations d'hébergement par de la famille ou des amis se craquèrent. Avec les difficultés économiques, beaucoup ne peuvent pas payer leur loyer; même si les expulsions sont pour l'instant suspendues jusqu'à l'été, on court à la catastrophe, car rien n'est fait pour régler les situations », d'après Assia Taleb, qui précise que beaucoup de membres du collectif sont actuellement convoqués au commissariat pour dernier entretien avant expulsion.

Le principal écueil semble donc celui de la sur-occupation des logements, qui s'explique par les prix de l'immobilier à Paris et donc l'impossibilité de déloger sans accéder à un logement social au loyer modéré. Dans le 18e, l'INSEE a pourtant recensé en 2017 8,8 % de logements vacants, qui font tristement écho aux 20 % de logements en sur-occupation. On y compte également 9 % de logements sans salle de bains. ● UNT MARGARIA

LES VÉLIB' ÉLECTRIQUES VICTIMES DE LEUR SUCCÈS

L'utilisation croissante des vélos à moteur s'est traduite par de nombreuses pannes et une forte hausse des dépenses de maintenance. La Mairie envisage un ajustement des tarifs.

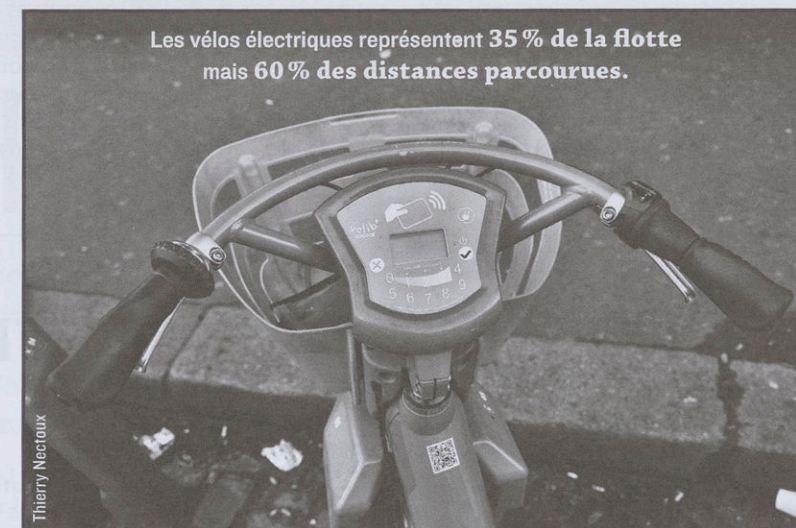
L'engouement des Parisiens et des banlieusards pour les vélos électriques en libre-service installés en 2018, ne semble pas avoir été anticipé par le prestataire, Smovengo. Résultat, de nombreuses machines en mauvais état voire inutilisables dans les stations et une explosion des coûts d'exploitation. Près de 1 000 vélos au total sont réparés tous les jours dans les ateliers.

Après d'âpres négociations, la Mairie de Paris et les 55 autres communes franciliennes adhérentes au syndicat Autolib'-Vélib' métropole ont accepté de verser jusqu'à six millions d'euros

supplémentaires par an au prestataire. Une rallonge qui servira à acheter de nouveaux vélos électriques – pour atteindre 40 % du total des Vélib' – et améliorer la qualité de la flotte. En revanche, le devenir des batteries en fin de vie n'a pas été mentionné.

Manque de transparence

Smovengo s'est aussi engagé à améliorer l'information sur les vélos disponibles en station et à faciliter le signalement des deux-roues défectueux. Il devrait être possible à l'avenir d'attacher sa monture à côté d'une station si celle-ci est pleine, comme lorsque JCDecaux gère ce



service. Un temps évoquée, l'introduction de publicité sur les vélos et les stations a été rejetée.

Bien qu'il s'agisse d'un service public, financé par l'impôt, difficile de connaître le contenu exact de l'avenant au marché public signé mi-février par la Mairie. Le nombre et le type de pannes recensées restent par exemple confidentiels. Dans l'opposition, on ne manque pas de dénoncer le manque de transparence de la municipalité. Le conseiller de Paris, élu du 18e, Pierre-Yves Bournazel (Groupe indépendants et progressistes) a récemment demandé le lancement d'un audit pour connaître la situation financière exacte du prestataire.

De son côté, l'association d'usagers Paris en selle regrette la faible prise en compte de l'avis des 420 000 abonnés au service. « Aucune réunion avec les associations et l'opérateur n'a eu lieu depuis un an et demi et le comité usagers vient tout juste d'être relancé. Pourtant, travailler collectivement sur les moyens d'améliorer le service bénéficierait à tous », assure Camille Hanuise, directrice de Paris en selle. Elle ne souhaite d'ailleurs pas accabler Smovengo, insistant sur le caractère inédit du déploiement d'un grand nombre de vélos électriques en location sur un grand territoire: « Ils ont essuyé les plâtres. »

Modulation des tarifs

Parallèlement, pour inciter les cyclistes à privilégier les VAE sur de longs trajets, entre Paris et la banlieue notamment, au lieu de s'en servir pour parcourir un ou deux kilomètres, la Mairie de Paris souhaite revoir certains tarifs. « Cela ne se traduira pas forcément par une hausse des prix mais par une modulation selon la distance parcourue », prévient Antoine Dupont, l'adjoint au maire du 18e chargé des mobilités. Paris en selle n'est pas opposé à une augmentation des tarifs, actuellement très bas, si cela permet d'améliorer la qualité. Il suffit de déboursier 2 € pour se laisser (quasiment) porter pendant trente minutes et l'abonnement électrique dépasse à peine les 8 € par mois. L'association propose aussi de créer un nouveau tarif destiné aux trajets longs – une heure – qui sont amenés à se multiplier avec l'implantation de nouvelles stations en dehors de la capitale. « Nous aimerions retrouver les minutes bonus pour les utilisateurs qui font l'effort de déposer leur deux-roues en haut d'une côte, sur la butte Montmartre par exemple », ajoute Camille Hanuise. « C'est un bon moyen de mieux répartir les vélos dans tout l'arrondissement et d'améliorer le quotidien des usagers. » ●

FLORIANNE FINET

COMPARUTION IMMÉDIATE

“On est démuni par la situation... le médecin, comme la justice”

Tahar est présenté à la 23e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour avoir agressé sa mère avec un tournevis.

Dieu m'a créé pour piloter un hélicoptère et tuer des gens. J'ai marché, j'ai vu un Noir, on a fumé ensemble. Il s'est jeté sur moi et puis c'était un lion. Je vois des choses que personne ne voit. » Tahar*, 37 ans, est entendu par la 23e chambre du tribunal correctionnel après déjà plus d'un mois derrière les barreaux. En comparution immédiate le 9 février, la cour avait demandé une expertise psychiatrique et renvoyé l'affaire. Mais hors de question de le laisser dehors. Il est accusé de violence sur ascendant, sa mère en l'occurrence. A son passif, déjà quarante-sept mains courantes, et six condamnations. « En majorité des violences sur

vosre maman, qui dépose des plaintes depuis 2017 », observe la présidente. Elle détaille: « Arrachage de boucles d'oreille, une fourchette plantée dans la main, strangulation avec une ceinture. » Ce jour-là, ce sont les pompiers qui ont déclenché la procédure. Appelés rue du Simplon pour un homme en « crise de nerfs », ils ont trouvé Tahar chez lui, sa mère expliquant qu'il l'avait frappée avec un tournevis. Des traces sur le cou et la clavicule sont attestées par le rapport des urgences judiciaires. « Il voulait que je lui donne l'argent pour s'acheter sa drogue, il m'avait déjà pris 80 euros la veille », résume-t-elle. La vieille dame ne s'exprime qu'en kabyle. Entre sa canne et le caddie qui lui permettent d'équilibrer sa marche, elle a passé l'après-midi sur les bancs de la salle d'audience. « Je veux qu'il parte à l'hôpital et se soigne, poursuit-elle. Dès qu'il a une permission il revient chez moi pour s'approvisionner en drogue.

Sur l'argent je lui pardonne, mais sur les coups et la drogue, non. » Mollement, l'homme se défend, le regard fixe. Un défaut d'articulation complique la compréhension de ses propos déjà confus. « Je l'ai pas frappée, je lui ai juste demandé 5 euros qu'elle n'a pas voulu me donner. Je l'ai un peu touchée. Puis je suis parti demander l'argent au voisin. Vous connaissez Aigle Azur ? » Le rapport d'expertise est mitigé. Mais il dissocie la schizophrénie dont souffre Tahar de la commission des violences, liée à son addiction au crack et au cannabis. « Trouble psychique qui envahit votre processus de pensée, lit rapidement la présidente. Présence d'éléments délirants dans le discours qui inquiètent... des voix... des propos incohérents, des perturbations majeures du raisonnement. Hum ! Mais le sujet est partiellement curable et partiellement accessible à la sanction pénale. » De quoi laisser le tribunal

dans l'embarras. « La difficulté, monsieur, c'est qu'on est démuni par la situation... le médecin, comme la justice. Peut-être qu'un jour vous allez enfoncer un peu plus le tournevis... » La procureure tranche: « Le dossier est complexe. La victime ne porte pas plainte, mais les faits sont clairs. On a affaire à quelqu'un qui menace sa mère, qui est dangereux. Il nous incombe de protéger madame. » L'avocate se lève. « Il devrait être à l'hôpital. Tahar a une relation forte avec sa mère, ne le privez pas de tout contact avec elle et assortissez sa peine d'un sursis probatoire renforcé maximal. » A l'issue de la suspension de séance, la sanction tombe: dix-huit mois d'incarcération dont dix avec sursis, assortis d'une obligation de soins et d'une interdiction de paraître au domicile familial. ● SANDRA MIGNOT

* Le prénom a été modifié.



Lucien Deraillet

LA PHOTO DU MOIS

Nemo est un habitant bien connu de la rue Custine, qui adore faire les courses. « Il n'est pas forcé, mais il prend lui-même son steak hâché dans le sac », précise son maître.

ON NE JOUE PLUS, ON LUTTE !

Sur la façade de l'Odéon, un « cri » : « *Ce que le peuple obtient, il le prend.* Louise Michel ». Flotte aussi au vent la banderole rouge des 150 ans de la Commune, vue devant le Sacré Cœur le 18 mars (lire p. 6). Facile de comprendre que certains des occupants du théâtre sont aussi des habitant.e.s du 18e !

L'une d'entre eux, Victoria Erulin dit vivre « à mi-temps entre l'Odéon et Saint Ouen/le 18e ». Chanteuse et comédienne, elle fait partie des occupants « pour briser le silence », « agir pour le changement ». Depuis le 4 mars, ils sont moins d'une cinquantaine, 42 à ce jour, à occuper le lieu, avec un vrai souci de pluralité de parole et une organisation qui ne ressemble en rien à la précédente occupation, en 1968 ! Une charte fédère la centaine de lieux occupés en France et de nombreuses commissions – communication, logistique, ravitaillement, banderoles – sont organisées. Il faut gérer les stocks de nourriture, de produits d'hygiène, de vêtements, faire des tours de garde, prévoir les tours à la douche, toute une organisation au service d'un collectif qui travaille sans relâche.

A côté, dans la grande salle, les répétitions se tiennent mais c'est à l'extérieur que se trouve désormais la scène : tous les après-midis, des prises de parole ont lieu, mots et musiques dispersés vers les spectateurs, badauds, soutiens, passants, personnalités, et toujours renouvelés. Paroles politiques et poétiques s'enchaînent. « Plus de 500 heures qu'on occupe l'Odéon et on ne lâche rien. » Les occupants demandent, entre autres, la prolongation de l'année blanche pour les intermittents du spectacle jusqu'en août 2022, mais surtout le retrait de la réforme de l'assurance chômage qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet et qui menace de diminuer les allocations mensuelles des intermittents de l'emploi, qu'ils soient guides conférenciers, employés dans la restaura-

tion ou l'événementiel. Al l'heure où nous imprimons, une délégation a été reçue au ministère du Travail, qui s'oppose fermement aux deux.

Au-delà du combat pour la culture, le but est de fédérer d'autres luttes sociales, notamment celles des travailleurs précaires, qui font partie des occupants. « On ne joue plus, on lutte », déclare une banderole. Aussi, la réouverture des lieux de culture n'est-elle pas la revendication première. Aucun ne souhaite retourner à la situation précédente, « entretenir une machine en place » et la réflexion se déploie sur « le changement, pour que l'humain reprenne sa place ». ●

DANIELLE FOURNIER



Danielle Fournier

En bref...

UN NOUVEL ESPACE POUR LES ÉTUDIANTS

La paroisse Notre-Dame-de-Clignancourt a ouvert une salle de coworking gratuite pour les étudiants. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 17 h au 36 rue Hermel. Inscription par mail et sur présentation d'une carte d'étudiant : secrétariat@ndclignancourt.org

Assemblée générale LE 18^E DU MOIS

L'association *Les Amis du 18e du mois* qui édite le 18e du mois tiendra son Assemblée générale le samedi 24 avril 2021 de 10 h à 14 h.

En raison des conditions sanitaires actuelles, elle aura lieu en visio-conférence et sera exceptionnellement réservée aux seul(e)s adhérent(e)s.

Un compte-rendu sera publié dans le journal.

MEUBLÉS DE TOURISME : LES RESTRICTIONS PARISIENNES VALIDÉES

La Cour de cassation conforte le système de régulation mis en place par la Mairie de Paris pour lutter contre la prolifération des locations de résidences secondaires sur les plateformes dédiées.

Dans ses arrêts du 18 février dernier, la haute juridiction a estimé que « louer, à plus d'une reprise au cours d'une même année, un local meublé pour une durée inférieure à un an, telle qu'une location à la nuitée, à la semaine ou au mois, à une clientèle de passage qui n'y fixe pas sa résidence principale au sens de l'article 2 de la loi du 6 juillet 1989 constitue un changement d'usage d'un local destiné à l'habitation et, par conséquent, est soumis à autorisation préalable » et l'obligation de compensation « est proportionnée à l'objectif poursuivi » son niveau étant « adapté à la situation tendue du marché locatif dans l'ensemble de la commune... en favorisant l'objectif de mixité sociale ». Interrogée auparavant par la Cour de cassation, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), a jugé conforme au droit européen la réglementation nationale qui soumet à autorisation préalable la location de « locaux



Garance Corteville

meublés destinés à l'habitation... de manière répétée et pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile » dans son arrêt du 22 septembre 2020. Elle approuve également que soit confié aux

autorités locales, le pouvoir de préciser les conditions d'octroi de ces autorisations « en les assortissant au besoin d'une obligation de compensation... »

Compenser la perte de logements

C'est en effet cette contrainte qui était contestée en référé par plusieurs loueurs de meublés : l'obligation de changement d'usage en cas de dépassement de la limite des 120 jours par an de location de la résidence principale ainsi que dans tous les cas pour les résidences non principales. Délivrée par la Mairie, cette autorisation est assortie d'une compensation : le futur bailleur doit acheter un local commercial de surface équivalente (double dans certaines zones sous tension) et le transformer en habitation, afin de compenser la pénurie de logements. La Mairie de Paris s'est déclarée très satisfaite de cette décision qui va permettre de relancer 420 dossiers contre des propriétaires en infraction. Ian Brossat, adjoint chargé du logement a précisé que « les amendes ont été

dernièrement de 20 000 € en moyenne mais peuvent s'élever à 50 000 € ».

Le 18e compte une trentaine de ces locations saisonnières, un quart du total se situant dans Paris Centre. ●

D.G. ET A.K.



Dominique Dugay

UNE RESSOURCERIE TENTACULAIRE

Un an déjà que Le Poulpe récolte nos dons et remplit son objectif, leur éviter la poubelle. Mais il ne s'arrête pas là et se révèle un acteur essentiel du quartier.

Le 19 février 2020, la ressourcerie Le Poulpe (Petite organisation utile pour le peuple et l'environnement) ouvrait son local à la Goutte-d'Or. Un an après, « le bilan est plutôt positif malgré la crise sanitaire », nous confie Alice, salariée coordinatrice, qui nous accueille sur la mezzanine de ce local d'une hauteur de plafond impressionnante.

« Nous recevons 500 kg de dons en moyenne par jour (1/3 de textile, puis les livres, les meubles, la vaisselle et l'électronique). Nous acceptons tous les objets, même en mauvais état, cassés, démodés. Le recyclage étant loin d'être optimisé dans notre pays. Nous avons pour objectif de sauver de la poubelle un maximum de choses. » Les objets reçus en don sont triés, nettoyés, réparés pour connaître une nouvelle vie et, pour la plupart, être mis en vente dans la boutique. On y trouve, dans des rayons clairs et bien organisés, des livres, CD et DVD, à prix libre, des accessoires et ustensiles de cuisine et de décoration, de la puériculture, des vêtements, le tout à des prix tout petits. On peut également y découvrir quelques meubles, de l'électroménager et de l'électronique, des aiguilles à tricoter, des

accessoires de mode et autres trésors. Quand nous demandons à une dame qui vient de déposer des livres pour enfants, quelques vêtements et des câbles électriques pourquoi elle vient au Poulpe, elle répond, enthousiaste : « C'est parce qu'ici, quoi que je donne, on me dit merci ! » Et effectivement, « l'accueil est au cœur du projet à la ressourcerie », confirme Alice. Cette dame nous raconte qu'elle fait toujours un tour aux rayons livres, très bien rangés, et vêtements, où elle a déjà trouvé un pantalon et un gilet à un prix vraiment intéressant. Les mardis et mercredis matin, Le Poulpe accueille des familles en difficulté ainsi que des personnes sans domicile, envoyées par des associations partenaires. C'est l'opportunité pour elles de se fournir en objets de première nécessité (culture comprise !), de prendre une douche et de boire un café.

Des ateliers pour réparer, échanger, créer...

Acteur de la vie du quartier de la Goutte d'Or, Le Poulpe propose également des ateliers, qui ont pu reprendre le 3 février, après une longue pause due aux restrictions sanitaires. Animés par des artistes voisins, des passionnés et des professionnels, ils sont souvent à prix libre ou petite participation. On peut y apprendre à construire ou à réparer par la menuiserie, la couture, la broderie ; on peut aussi se réapproprier une vie plus saine en apprenant à fabriquer son kéfir, son savon ou son déodorant, ou en pratiquant le yoga.

La culture y a aussi sa place avec des cours de balafon, des berceuses africaines, de l'improvisation théâtrale et bien d'autres choses ! Le Poulpe est très ouvert aux nouvelles propositions pour enrichir son offre et inviter les habitants du quartier à se rencontrer, apprendre, échanger. Et tout le monde attend avec impatience de pouvoir reprendre les animations festives et musicales, et la restauration dans le café solidaire. ●

CORNÉLIE PAUL

Le Poulpe, 4 bis rue d'Oran, bienvue@lepoulperessourcerie.org

Pendant le confinement, ouverture le mardi et le mercredi à la collecte et aux dons de premières nécessités, de 10 h à 18 h, pas d'atelier

1. Programme mensuel détaillé sur Facebook et en boutique



Un presse purée, des livres, des bibelots... tous ces objets récupérés sont à donner à l'entrée de la ressourcerie.

Réseau REFER

Le Poulpe fait partie, entre autres, du réseau REFER (Réseau francilien du Réemploi), qui accompagne les ressourceries, les recycleries et Emmaüs dans leur création et leur développement. Ce réseau met en lien ces différentes structures pour qu'elles puissent s'améliorer par des échanges de pratiques, une mutualisation de moyens ou de compétences et une professionnalisation des métiers du réemploi solidaire. Tous ces tentacules du Poulpe (recyclage, solidarité, échanges de savoir, amélioration du vivre ensemble) en font un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire du 18e.

AUX PETITS SOINS POUR LEURS VOISINS

PLAT DU JOUR AU 4^E ÉTAGE

Privés de restaurant, deux chefs décident de cuisiner chez eux pour leurs voisins.

Dans leur appartement rue Doudeauville, on entre directement par la cuisine où Andres et Ariane préparent depuis le 1^{er} janvier 2021 des plats pour le voisinage. « Sans activité depuis novembre, on avait besoin de garder un rythme. Un ami qui vendait des plats à ses voisins nous a donné l'idée, on a affiché des menus dans l'immeuble et ceux d'à côté, et les commandes sont très vite arrivées », explique Andres.

De la Colombie à la Goutte d'Or

La formule : les lundi, mercredi et samedi, des plats à 10 € (12,50 € si dessert) avec les produits du quartier, et une préférence pour « la cuisine bistrot française, avec des influences méditerranéennes et asiatiques ». À commander sur place ou via instagram, et à emporter, évidemment. « On se fournit à la Coopaparis rue Stephenson, au marché de l'Olive, à la poissonnerie de Château Rouge, chez les bouchers du quartier et de la rue du



Dominique Dugay

Poteau. Avec 12 à 15 commandes par jour, on paie les courses et les frais », poursuit Andres.

Avant d'emménager dans le 18e, ce dynamique trentenaire a vécu plusieurs vies entre sa Colombie

natale et Paris. Etudiant en journalisme puis en cinéma, assistant photo dans la mode, mais aussi serveur, barman et manager en restauration, il est, depuis 2012, diplômé de la première promo-

tion de l'école « Cuisine, mode d'emploi(s) » créée par Thierry Marx. Il s'y passionne pour la cuisine de bistrot à l'ancienne et y devient formateur en mars 2020. Il projette alors l'ouverture de la même école en Colombie, reportée en novembre par le premier confinement. Atteint de la Covid en septembre, il doit quitter son poste de formateur. La fermeture des restaurants vient ensuite compromettre le projet colombien. Andrés et Ariane également diplômée de l'école Thierry Marx où ils se sont rencontrés, sont au chômage.

Habités aux grandes structures, ils cuisinent désormais pour une vingtaine de clients réguliers, dont Jean-Paul, voisin de palier, ravi de l'initiative et de sa convivialité : « Je leur prends des plats deux fois par semaine, c'est une cuisine relevée, des saveurs originales, avec un bon équilibre entre viande et légumes, qui sont préparés avec soin, j'en ai même découvert grâce à eux ». Des voisines qui leur ont dit avoir retrouvé le goût du gratin dauphinois de leur enfance ne pouvaient leur faire plus plaisir.

Et après ?

Cette proximité avec les clients amène Andres à se projeter : « Je sais faire de la "gastro", mais ce que je veux vraiment cuisiner, c'est des plats "bistrot". Je cherche un lieu dans le quartier, pour travailler où j'habite, connaître les clients, avec trois ou quatre suggestions du jour, servir peu, mais bien préparé. J'ai toujours travaillé dans des quartiers populaires et vivants comme celui-ci. Il y a une place à prendre, car on y trouve toutes les cuisines mais pas de bistrot où bien manger à des prix corrects et dans une ambiance à l'ancienne ». ●

MAGALI GROSPERRIN

instagram @leebistrotdu4e

PORTES MONTMARTRE-POISSONNIERS

COMME SUR LE ZINC, À LA MAISON

Pour survivre, Antoine Valo Berthon, barman dans le 18e, s'est lancé dans la livraison de cocktails maison.

Il s'appelle Antoine, il a 28 ans, vit en couple et habite de longue date le 18e. Depuis un an, sa vie est entre parenthèses. Avant, Antoine était barman, au bar Les Innocents qui venait juste d'ouvrir au croisement des rues Ordener et Clignancourt. Depuis que l'établissement est fermé pour cause de pandémie, il bénéficie du chômage partiel mais la situation est difficile : « J'aime beaucoup mon métier, donner du plaisir aux gens, mais c'est une activité pas très bien payée, entre 1 600 € et 2 000 € mensuels. Actuellement, mes collègues et moi touchons entre 800 et 1 200 €, avec un loyer parisien et les frais fixes, il ne reste plus rien pour vivre. Heureusement que ma compagne travaille. »

Au second confinement, pour s'en sortir malgré tout, les membres de l'équipe ont dû réagir. « L'un d'entre nous est retourné faire des chantiers, un autre fait de la livraison d'alcool, tout le monde se débrouille

comme il peut mais on ne pourra pas vivre longtemps comme ça. » Antoine a cherché ce qu'il pouvait faire et surtout, ce qu'il aimerait faire : pour concilier plaisir et intérêt financier, il a créé son activité de livraison de cocktails à domicile.

Touche personnelle

« Je fais ce métier depuis très longtemps et je suis plutôt doué, je voulais retrouver le plaisir des rencontres. Alors je me suis lancé. » Depuis quelques mois, Antoine a peaufiné sa communication, de jolis posters rigolos en forme de menu sur ses pages Facebook et instagram. Quelques inscriptions sur des réseaux de groupes du 18e et c'est tout.

La carte est simple, cinq cocktails en tout : Mojito, Cuba libre, Moscow mule, Jamaïcain mule et Cosmopolitan. « Pour des raisons logistiques, je me suis cantonné au rhum et à la vodka et aux cocktails les plus connus », vendus au verre et au litre. Antoine reçoit ses commandes, prépare dans sa cuisine et livre dans Paris et la proche banlieue avec sa voiture. « Tout est frais, je me sers auprès de mes fournisseurs habituels : alcools, fruits frais et arômes, je fais aussi mes petites macérations maison pour apporter ma touche personnelle. »

Les cocktails « maison pour la maison » d'Antoine n'en sont qu'à leurs premiers pas mais le jeune homme est si content de sa trouvaille qu'il pense à demain. « Je ne suis pas le premier à le faire mais comme ça me plaît énormément, je pense à me lancer à fond, une fois la crise passée. Pour le moment, j'ai commencé comme tout petit entrepreneur : la famille, les amis, le réseau. Je fais les démarches pour obtenir une licence portative de débit de boissons et ouvrir mon activité en microentreprise. »

Réinventer sa vie

Comme les chefs qui viennent cuisiner à domicile, Antoine se verrait bien tenir des soirées-bar chez les habitants. Si son activité ne lui rapporte pas beaucoup pour l'heure, il voit malgré tout dans cette crise une opportunité. « Cette histoire m'a donné du temps pour réfléchir sur moi-même et sur les façons d'avancer. D'un côté, il y a le naufrage des finances mais de l'autre, je me suis redécouvert et j'ai fait un point sur ma vie. » ●

STÉPHANE BARDINET

Instagram et Facebook : @ATNV Cocktails

Le verre : 6 €, le litre : 20 € (5 cocktails), les deux litres : 35 €. Commande (minimum 20 €) par tél. ou sms : 07 50 25 01 70

UNE MORT SANS SOMMATION

Une glycine centenaire a été rasée devant chez Plumeau.

Qu'a-t-il bien pu passer par la tête des services municipaux pour mettre à terre la superbe glycine qui faisait tout le caractère de la terrasse de Chez Plumeau ? Le 16 mars, une voisine a appelé les gérants du restaurant (fermé comme il se doit en ces temps de Covid), catastrophe : des agents municipaux étaient en train de tronçonner l'arbuste plus que centenaire qui ombrage en été cette partie de la place du Calvaire. « Elle était déjà là en 1890 », se désolait encore le lendemain Lydia Yaouanq, dont le mari, Steven, est le gérant du lieu. « Je la taillais tous les ans avec attention, arrangeant les branches d'une manière ou d'une autre pour que ce soit plus joli ».

Arrivé sur les lieux en urgence, Steven n'a pu que constater l'irréversible. « Déjà, lors du premier confinement, ils ont refait la place avec des pavés et des joints en ciment, poursuit Lydia. On s'est rendu compte que cela empêchait l'infiltration de l'eau dans le sol, alors que les racines s'étaient vraiment sous toute la place. Le pied même de la glycine avait été recouvert ». Il a fallu que Steven dégage au marteau-piqueur un espace autour du vénérable tronc pour que le végétal puisse s'abreuver. « Pendant l'été, on a remarqué que les feuilles étaient flétries, ajoute Lydia. On a mis du fertilisant, un peu de terreau, pour



Jean-Claude N. Delye

qu'elle reparte ». Quelques jolies grappes violettes étaient bien là.

Une belle endormie

Puis, patatras, des élus et services municipaux visitent le site en novembre, dont Gilles Ménède, adjoint au maire du 18e en charge des espaces verts et de la nature en ville. Ils estiment que le grimpant est mort. « Suite à un rendez-vous sur site avec l'ADDM [Association de défense de Montmartre], le service de l'Arbre de la ville de Paris a constaté que la glycine était morte, s'est expliqué l' élu sur Twitter. En accord avec l'ADDM, il a été convenu de couper cette glycine et d'en replanter une très bientôt à la même place. » A l'association de défense de Montmartre, on est un peu embarrassé : « Nous avons effectivement eu ce rendez-vous – nous avions alerté la Mairie

Une nouvelle glycine, bien droite, est venue remplacer les volutes de la liane plus que centenaire.

de l'état de la glycine fin juin – mais nous ne sommes ni jardiniers, ni botanistes, précise Béatrice Dunner, présidente de l'association. Le service de l'arbre est censé être le plus compétent en la matière et il a tranché en disant qu'il fallait l'arracher. » Une réunion sur le sujet était prévue le 20 mars. Mais les bûcherons sont entrés en action avant. L'affaire ayant rapidement fait scandale sur les réseaux sociaux, Christophe Najdovski, adjoint (EELV) à la Mairie de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public a à son tour pris la parole pour assurer que la glycine était bien morte selon les experts de la Ville et publier un cliché de celle qui allait la remplacer très prochainement... (chose faite le 25 mars).

« Mais la glycine n'était pas morte en novembre, seulement en dormance », assure Lydia, montrant les branches qu'elle a pu récupérer et disposer dans un vase. Quant au remplacement d'un arbuste de plus de 100 ans, il faudra évidemment plusieurs années pour qu'elle recouvre la pergola de la terrasse... « C'est pour le cadre que les gens viennent s'attabler ici, ajoute Steven. Des touristes venaient du bout du monde pour profiter d'un petit verre sous notre glycine... » Et de montrer un autre arbre de la place sur lequel une croix bleue tracée par les services de la ville inquitte... Là aussi, des bourgeons pointent leur nez... ●

SANDRA MIGNOT



Un Van Gogh change de mains

13 millions d'euros, adjugé ? vendu ! La toile de Van Gogh Scène de rue à Montmartre (impasse des Deux Frères et le Moulin à Poivre) a été vendue aux enchères le 25 mars. L'œuvre, demeurée dans une même famille depuis les années 1920, est datée de 1887. Elle était estimée entre 5 et 8 millions d'euros. Les enchères ont été mouvementées : une première cession à 14 millions d'euros ayant dû être annulée pour cause « d'acheteur défaillant ». Remise en vente immédiatement, la toile a finalement été cédée à un représentant britannique.

LE BRAS DE FER CONTINUE PLACE DU TERTRE

Abusives les contre-terrasses de terre-plein de la place du Tertre ? Le tribunal administratif de Paris, saisi par l'association 60 millions de piétons, en a décidé autrement.

Le bras de fer entre les restaurateurs et les artistes de la place du Tertre pour l'occupation de l'espace public n'est pas chose nouvelle. Il se durcit et donne pour l'instant le point aux sept restaurateurs. Ils peuvent continuer à occuper 80 % de la place par leurs contre-terrasses. Le tribunal administratif de Paris vient en effet

d'une zone piétonne à accessibilité limitée notamment aux véhicules de secours et de livraison». En revanche – petite victoire pour 60 millions de piétons – le juge a annulé les autorisations de certaines des terrasses sur les trottoirs, le long des façades. Il s'agit de celles qui ne respectent pas la largeur minimale de 0,60 mètre prévue par le règlement des étalages et des terrasses. Cela impacte les terrasses de quatre cafés-restaurants et rendra un peu d'air aux promeneurs.

Autorisation exceptionnelle... jusqu'à quand ?

Si, selon le juge de première instance, l'autorisation d'occupation de l'espace public demeure, elle prévoit le démontage des contre-terrasses chaque année entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril. Or, au grand dam des amoureux de Montmartre, elles n'ont pas été démontées fin octobre dernier (lire notre n°289). Interrogé sur cette situation inédite, Jean-Philippe Daviaud, délégué auprès du maire du 18e, chargé du commerce et de l'artisanat, assume pleinement sa décision. Celle d'autoriser les restaurateurs à titre exceptionnel, à maintenir les contre-terrasses pendant l'hiver. « Je ne prends pas le parti des restaurateurs, mais je vois leur situation économique comme elle est, du fait de la crise sanitaire, très difficile, précise l'élue. Et le démontage/remontage coûte cher. Une manière pour nous, municipalité du 18e, de leur donner un coup de main... mais pas un pied dans la porte. » Un démontage donc en octobre prochain ? ●

BRIGITTE BATONNIER

Demi-défaite

L'association dont l'objet est de « défendre et sauvegarder les droits des piétons dans tous les domaines » a vu ses arguments balayés par le juge, notamment en ce qui concerne l'accessibilité sur le terre-plein central des piétons et personnes à mobilité réduite. Le tribunal déclare en effet « ces derniers disposant pour circuler de la voie autour de la place, laquelle fait partie

LES JOGGEURS SONT DANS L'ESCALIER

Salles de sport et piscines fermées, cours de yoga en visio, ce qui fait le miel d'une activité physique, le collectif, l'espace, a disparu. A Montmartre, les escaliers de la Butte constituent un terrain de choix pour les amoureux de l'effort.

On le sait, confinement et couvre-feu commencent à agir sur le moral, en particulier sur celui des Parisiens qui pratiquaient régulièrement une activité sportive : où aller maintenant dépenser cette énergie, travailler son cardio, modeler ses muscles, entretenir ce corps malmené par la vie sédentaire de la population urbaine ? Le télétravail n'arrange pas les choses, ni l'enfermement qui favorise le grignotage, les séances télé, etc. Alors, certains marchent

d'avantage. Les magasins de vélos, électriques ou non, ont été dévalisés et surtout, on court !

Il est absolument fascinant de voir, à des heures parfois surprenantes, le nombre de personnes qui, à Montmartre en particulier, dévalent les artères pavées : la géographie du quartier s'y prête certainement, avec ses rues peu fréquentées par les voitures, ses montées et ses descentes qui stimulent l'effort. Mais s'il y a un lieu qui a les faveurs des vrais sportifs, de ceux qui aiment pousser les limites physiques, qui aiment « souffrir », ce sont les escaliers qui longent le funiculaire ! Ils comptent 222 marches, réparties sur trois paliers, autant dire que les gravir est déjà un exercice en soi : « Cet hiver, c'est devenu notre exercice quotidien », affirme une Montmartroise qui les affronte avec son mari, tous les jours, à allure modérée. Mais elle est fréquemment doublée par des sportifs, solitaires ou non, qui ont transformé cet « Everest » en « salle de sport ».

D'abord, et depuis longtemps, on y croise les pompiers : soumis à un entraînement intensif régulier, ces derniers se retrouvent régulièrement place Foyatier d'où ils attaquent les marches au pas de course, à l'endroit, en arrière, sur un pied... Fascinant et rassurant : la forme sera là en cas de besoin. Mais depuis un peu moins d'un an, d'autres groupes

sont venus installer leurs tapis de sol, leurs élastiques, leurs sacs de sport sur la place ou sur les différents paliers qui ponctuent les marches pour suivre les directives d'un coach. Jack est l'un d'eux ; amoureux du sport depuis toujours, il en a fait son métier : du football ou des sports de combat de son enfance, il est passé aux salles où il a endossé la carrière de coach sportif.

« C'est dur, mais ça fait du bien ! »

En 2014, lors d'une promenade « en touriste » à Montmartre, il découvre les escaliers le long du funiculaire, les remonte pour aller admirer la vue et c'est la révélation : « Malgré mon entraînement physique, quand je suis arrivé en haut, j'ai senti que ça travaillait, alors que je n'avais fait que marcher. » Les escaliers deviennent son terrain d'exercice : « Il y a l'intensité, l'environnement est beau, c'est idéal pour le cardio et le renforcement musculaire. » Le bouche à oreille fonctionne, de la part de ses habitués et grâce aux réseaux sociaux. Il s'étonne toutefois d'avoir peu d'habitants du 18e comme clients. Les tarifs sont adaptés au programme, au budget et à l'objectif de chacun. Et quand on les interroge sur la difficulté, la douleur, ses clients répondent, en souriant et en soufflant : « C'est dur, mais ça fait du bien ! » Où va se nicher le plaisir ! ●

DOMINIQUE BOUTEL



Jean-Claude N'Diaye

UN FONTIS RUE PIERRE PICARD

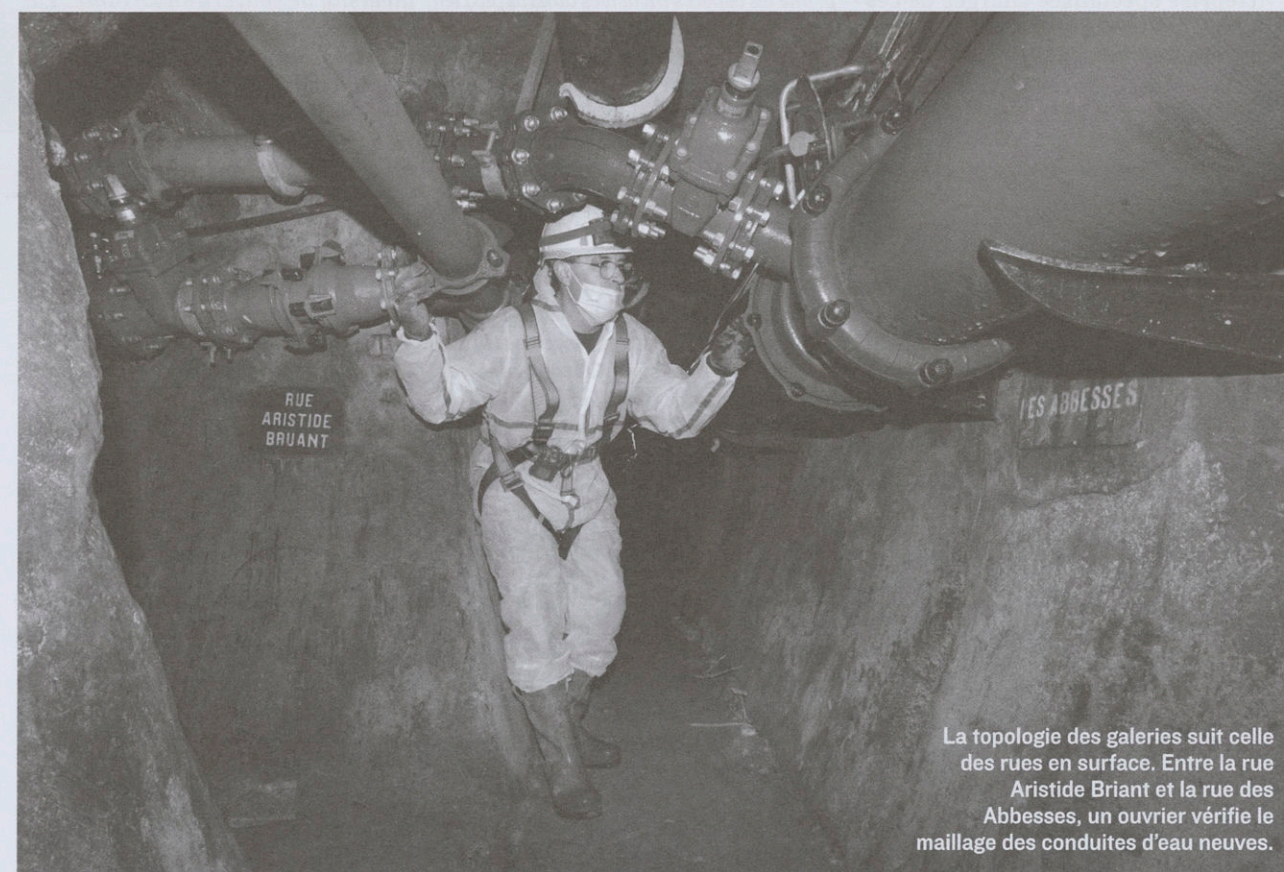
L'instabilité du sous-sol est un des aléas de la vie montmartroise. L'effondrement de la chaussée n'a pas fait de victime.

Montmartre est un gruyère», entend-on souvent. Qui dit « gruyère » dit « trous » et c'est ce qui s'est produit le 10 mars, rue Pierre Picard, à l'est de la butte Montmartre. Un trou dans la chaussée, juste à côté d'un parking souterrain, un trou qui n'a l'air de rien, un mètre carré environ, mais qui serait profond de six à huit mètres : une expertise de l'Inspection générale des carrières est en cours, et ce

n'est pas la première fois qu'on constate ce genre de phénomène. Dès le Moyen-Âge on a exploité le gypse ou « pierre à plâtre » qui forme une partie du sous-sol de Montmartre et pendant quatre siècles les carrières se sont développées dans une absence totale de règles. L'exploitation a été abandonnée vers 1860. Reste que les éboulements sont nombreux. Avec le temps et le ruissellement de l'eau, les remblais s'érodent et cela provoque un effondrement ou « fontis » car le gypse est une roche soluble. Nombreux sont les immeubles de la Butte qui connaissent des fissures car les remblais des carrières se tassent avec le temps. Ainsi, dans les années 1990, au

20 de la rue Caulaincourt, il a fallu injecter du sable mêlé à du ciment jusqu'à 30 mètres de profondeur pour consolider les piliers sur lesquels reposait l'immeuble. Plus tard, c'est un effondrement de chaussée spectaculaire rue des Abbesses puis un autre rue des Martyrs, où on se souvient qu'une voiture avait été avalée. Cette fois-ci, pas de dégâts. Apparemment les nombreuses canalisations d'eau, de gaz et d'électricité n'ont pas été touchées, mais cela conforte les riverains qui s'élèvent contre la création de nouveaux bâtiments qui viendraient alourdir le poids du bâti et empêcher la circulation de l'eau sous terre (lire page 2). ●

DANIELLE FOURNIER



La topologie des galeries suit celle des rues en surface. Entre la rue Aristide Briant et la rue des Abbesses, un ouvrier vérifie le maillage des conduites d'eau neuves.



Jean-Claude N'Diaye

Perçement d'une conduite pour raccorder et alimenter un immeuble.



Sous les pavés, les tuyaux

C'est un petit miracle quotidien dont nous ne pourrions plus nous passer, on tourne un robinet et l'eau coule dans nos éviers et dans nos douches. Dans le 18e, elle arrive de la Seine, de la Marne ou de l'Avre (affluent de l'Eure). Et avant de monter jusque dans nos appartements, les 556 000 m³ d'eau potable délivrés chaque jour à Paris auront parcouru 2050 km de canalisations. Enterrées sous nos pieds, à deux ou trois mètres de profondeur, celles-ci courent au-dessus des égouts. Rue des Abbesses, un impressionnant chantier (mené par la société Effage) permet d'entrevoir jusqu'à la fin du mois d'avril, ce qu'on ne voit habituellement pas, le renouvellement et le renforcement de ces énormes conduites. Une équipe d'une douzaine d'ouvriers y travaille activement. S.C.

Victor, chef de chantier, avec son équipe : Alibono, Amar, Erwen, Fofana, Joaquim, José, Lorenzo, Marc et Olivier.

En bref...

NOUVEAU BUREAU POUR L'ADDM

L'association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM) a renouvelé son bureau. Danielle Pélissier, présidente durant trente ans, est remplacée à sa tête par Béatrice Dunner. Le bureau est également constitué de Marie-Claude Rémy, Marie-Claude Eyraud et Thierry de Dorlodot comme vice-présidents. Dominique Gaucher est secrétaire générale, Patricia Rognon, trésorière et Stéphane Aslanian secrétaire général adjoint. L'association continue de s'investir pour la défense du quartier, à commencer par le soutien qu'elle apporte au combat des habitants du 10 rue Muller (lire page 2).

Contact : assoc.addm18@gmail.com

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Triste journée pour les adhérents d'Ecobox qui ont découvert le talus SNCF bordant le jardin complètement rasé. Flagrant délit de greenwashing ou beaucoup de bruit pour rien ?

Alors que, sur son site, la SNCF affiche « préserver les écosystèmes » et « protéger la biodiversité », elle n'a pas hésité à débroussailler très sévèrement le talus qui borde le jardin partagé Ecobox, le long des voies ferrées de la gare du Nord. Les adhérents du jardin, très soucieux de la conservation en l'état de cet espace de biodiversité, n'ont pas tardé à se mobiliser en alertant les élus EELV ainsi que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) par l'intermédiaire de Jacky Libaud, adhérent Ecobox, membre de la LPO Ile-de-France et rédacteur de la rubrique Nature de notre journal. C'est vrai que le talus a maintenant triste mine. Là où une végétation fournie, entre autres un roncier épais, avait librement poussé, il n'y a maintenant qu'une surface dénudée, pratiquement vidée de tout végétal.

Invasives et espèces protégées

La SNCF, plus exactement Espaces ferroviaires, nous précise que l'en-



Jean-Claude N'Diaye

treprise spécialisée chargée de ces travaux « a coupé la végétation à la débroussailleuse (pas de girobroyage) pour créer des murets en pierre [futurs abris à lézards ?] » Elle a ensuite « sup-

primé les espèces invasives dans la partie arborescente » afin de permettre la repousse des arbres et arbustes indigènes, déjà présents mais trop contraints par les ailantes et buddleias, espèces exotiques largement dominantes. Tout cela en accord avec les recommandations de l'Office de génie écologique (OGE), bureau d'ingénierie et de conseil en environnement, spécialisé dans la gestion des milieux naturels. Il conseille Espaces ferroviaires pour la gestion de ce talus par la voix de son écologue, Olivier Labbaye, ancien membre du CORIF (qui a fusionné avec la LPO), reconnu comme « quelqu'un de compétent sur ces questions » par la LPO.

Par ailleurs, toujours d'après Espaces ferroviaires, « les mesures prises bénéficient à l'ensemble d'espèces protégées et potentiellement impactées par les travaux d'aménagement alentour [le talus jouxte Chapelle internationale, toujours en chantier] comme l'œdipode turquoise (une espèce de criquet), le conocéphale gracieux (variété de sauterelle) tous deux protégés régionalement, le chardon à petites fleurs, la chondrille à tiges de jonc (très rare en Île-de-France) mais aussi le lézard des murailles, préservé au plan national, car ces espèces se cantonnent sur les couverts nus, ras et herbacés ».

Quid du hérisson ?

Egalement protégé sur tout le territoire, le hérisson, dont la présence est attestée dans le jardin par les adhérents d'Ecobox qui nourrissent de vives inquiétudes à son égard, « n'est pas une espèce forestière et a besoin pour vivre et se reproduire d'espaces herbeux ouverts, de buissons, de bosquets et de cachettes en tout genre, d'une

diversité de couvert importante. Par conséquent, ouvrir une petite partie de ce talus peut avoir des effets bénéfiques pour cette espèce. Des portions ont été conservées intactes au nord et au sud et, à terme, des espaces seront préservés lorsque taillis et boisements se seront reconstitués », précise EF.

De son côté, la LPO reconnaît « cohérent que les travaux effectués, si nécessaires, l'aient été en février plutôt que pendant la période de nidification des oiseaux » mais ajoute que « si des hérissons se trouvent sur ce talus, il faudra effectivement revoir le plan de gestion du site, déjà acté il y a quelques années » et éviter les travaux en période d'hibernage, par exemple.

Cartographie de la biodiversité

Alerté, Emile Meunier, conseiller de Paris, délégué auprès du maire du 18e a quant à lui déposé, avec le Groupe écologiste de Paris, un vœu au Conseil de Paris à la mi-mars demandant à la SNCF « de recenser tous les endroits de biodiversité sur son foncier », afin d'établir « une cartographie exhaustive à Paris » des poches où la flore et la faune sauvage subsistent. Dans le cadre des objectifs du plan local d'urbanisme bioclimatique visant à assurer la transition écologique de Paris à l'horizon 2030, il souhaite que la SNCF n'intervienne plus sur son foncier sans consultation préalable de la Direction des espaces verts de la ville (DEVE).

Dossier à suivre donc car, sans remettre en cause les compétences d'OGE, « avec deux priorités, le changement climatique et la défense de la biodiversité, c'est trop grave et trop important pour laisser la SNCF agir seule dans ce domaine », conclut l' élu. ●

SYLVIE CHATELIN

Au cœur du 18^e,
un imprimeur près de chez vous !

promoprint
imprimerie offset et numérique

IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC • KAKÉMONO

IMPRIMERIE

Brochures, livrets, chemises, plaquettes, liasses, autocopiantes, têtes de lettre, affiches, etc.

IMPRESSION NUMÉRIQUE

Manuels techniques, dossiers de presse, lettres d'informations, manuels de formation, thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie offset et numérique

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr

Ô LES MASQUES !

Une « constellation d'associations » lance un appel pour un rassemblement joyeux, populaire et revendicatif sur l'esplanade Nathalie Sarraute, le 5 juin.

D'abord prévu le 21 mars, puis en mai, il a été reporté le temps d'obtenir les autorisations préfectorales. Il y aura des échassiers et des animations qui restent encore à organiser, de la musique avec un groupe de batucada et un collectif de musiciens soudanais. Mais surtout des stands, des débats pour échanger autour de ce qui « nous a inquiété et/ou révolté durant l'année ». Et les sujets ne manquent pas entre la crise sanitaire, les injustices sociales, les violences policières... Beaucoup reste encore à imaginer, à rêver avec les « structures agissantes » comme le Shakirail, le Bois Dormoy, Quartiers solidaires, l'Association socio-éducative des familles de l'ensemble Clignancourt (ASEFEC) et la compagnie de théâtre de rue et de jardin « L » Aime en terre, le Collectif Paris 18, Le Poulpe, les 4C et la radio RapTz. Le groupe grossit et se

réunit régulièrement pour organiser cet événement. Surveillez les trottoirs, ils vont bientôt fleurir de pochoirs qui vous en diront plus. Et pour rejoindre le collectif, proposer une activité ou un thème, une adresse : carnaval2021@lists.riseup.net ●

SYLVIE CHATELIN



Sur les pochoirs, théière et cafetière symbolisent la solidarité.

I. A écouter : le reportage réalisé par la radio RapTz au Shakirail sur la fabrication des pochoirs : <https://www.raptz.com/action/reportage-pochoir-o-les-masques>.

QUARTIER HÉBERT LE PROJET EST LANCÉ

Malgré les demandes d'associations et de riverains pour repenser en profondeur le projet immobilier qui doit prendre la place d'un ancien site ferroviaire, l'heure n'est plus à la concertation.

Un aménagement formidable ! Tel est le sentiment retiré de la réunion d'information sur le « projet Hébert » organisée le jeudi 18 mars par Espaces ferroviaires, l'aménageur de la SNCF, et la Mairie du 18e. Plusieurs élus de l'arrondissement y participaient : Eric Lejoindre, le maire, Mario Gonzalez, son adjoint chargé du logement, et Fanny Bernard, adjointe chargée de la participation citoyenne.

La séance s'est ouverte avec l'intervention du maire qui a rappelé que le projet, prévu depuis 2016 s'inscrit dans la transformation du nord-est parisien et doit être mis en œuvre sans tarder. Le ton est donné : le temps est désormais à l'action. Les intervenants d'Espaces ferroviaires se sont succédé, armés de power points montrant l'avancement de l'opération, les étapes à venir, et surtout ses bénéfices. L'auditoire, patiemment installé devant son ordinateur, a même eu droit à un topo sur « la prise en compte de la santé » avec définition du concept et des fac-

teurs de nature à la favoriser : la performance écologique des bâtiments, les mobilités douces, les espaces verts...

L'aménageur va transformer un « site en friche » en quartier « vert », « marchable », offrant une rue Hébert « apaisée » avec un espace public partagé entre piétons et cyclistes. Les 50000 m² de logements seront « écoproductifs » et la superficie de chacun « correspond à la démographie du quartier ». Les espaces végétalisés couvriront 30 % du site là où « historiquement, selon le chef de projet, les espaces minéraux en occupaient 80 % ». Le quartier accueillera aussi une école normale sociale, une nouvelle piscine et l'espace jeunes devrait rouvrir. Pour s'adapter aux mutations, les rez-de-chaussée seront « évolutifs ». L'ouverture de nouveaux commerces prendra en compte le tissu existant afin de ne pas lui porter préjudice. Si parmi les 70 participants, certains s'attendaient à un débat, ils ont dû être déçus. « Le temps limité ne permet pas de répondre à toutes les questions », a précisé l'animatrice ! Olivier Ansart, président de l'Associa-

tion pour le suivi de l'aménagement Paris nord-est (ASA-PNE), a quand même pu en avancer quelques-unes. Les réponses ont montré que la répartition entre espaces verts et bâti, tant décriée, était intangible. « Nous avons besoin de logements et d'activités dans ce quartier, indique le maire. Les couples avec enfants doivent pouvoir rester à Paris. Pour cela, il est nécessaire de disposer de logements et de logements sociaux. » Et quant à s'interroger sur la nécessité de nouvelles surfaces de bureaux, alors que le télétravail se développe et que nombre d'entreprises réduisent les dimensions de leurs locaux, Mario Gonzalez a souligné qu'il serait prématuré de conclure à une diminution des besoins en bureaux.

Ces propos rassureront-ils certains habitants inquiets des risques, signalés par l'Autorité environnementale dans son avis d'avril 2020, d'une opération immobilière réalisée sur un site industriel ? On l'espère... Espaces ferroviaires a annoncé d'autres réunions d'information. ●

DOMINIQUE GAUCHER

ABONNEZ-VOUS AU 18^E DU MOIS

Abonnement au mensuel Le 18^e du mois

- ☐ Je m'abonne pour 6 mois (6 numéros) :17€
- ☐ Je m'abonne pour 1 an (11 numéros) :29€
- ☐ Je m'abonne pour 2 ans (22 numéros) :56€
- ☐ Abonnement d'un an à l'étranger :35€

Adhésion à l'association des Amis du 18^e du mois

- ☐ J'adhère pour 1 an :20€
- ☐ J'adhère pour 2 ans :40€
- ☐ Je soutiens l'association :80€
(comprend abonnement et adhésion pour 1 an)



Remplir en lettres capitales et envoyer avec le chèque à l'ordre de « Les Amis du 18^e du mois », 76, rue Marcadet 75018 Paris :

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Adresse : Les Amis du 18^e du mois 76 rue Marcadet 75018 Paris - **courriel** : 18dumois@gmail.com - **Site** : <http://18dumois.info>

COMMUNE DE PARIS, 1871

SOUS LE MAQUILLAGE DES IMAGES L'OMBRE DU MASSACRE

Cet article est le second d'une série de trois consacrés à cet événement historique que fut la Commune de Paris. Beaucoup d'idées nouvelles ont été lancées, débattues, mais comment les informations circulaient-elles ? Quelle part ont pris les nouveaux moyens de diffusion, la photographie entre autres, et comment ont-ils façonné, dès 1871, et pour des décennies, l'imaginaire collectif ?

TOUT COMMENCE À MONTMARTRE, LE 18 MARS 1871

Le 28 janvier 1871 l'armistice est signé et Thiers est désigné, le 17 février, chef du pouvoir exécutif. La Garde nationale, conformément à la convention d'armistice, a conservé ses armes et surveille les canons fabriqués pendant le siège de Paris grâce à une souscription des Parisiens.

Au soir du 17 mars, Thiers, qui se méfie de la population, tente de faire enlever les 300 canons de la Garde nationale par la troupe. Il envoie les hommes du général Lecomte à l'assaut de la Butte, à 3 heures du matin, le 18. En bas de la rue Lepic, Turpin, un garde national est blessé et malgré les soins prodigués par Louise Michel, meurt. Les femmes se rassemblent au pied de la rue Lepic et des barricades s'élèvent un peu partout. Les soldats refusent de tirer sur la foule. Dans cette même journée un autre général, Clément-Thomas, est reconnu dans la rue : il a participé à la répression de 1848. A 17 h les deux généraux sont fusillés, rue des Rosiers, maintenant rue du Chevalier de la Barre. Clémenceau, le maire du 18e, arrivera après la fusillade. Thiers et son gouvernement s'enfuient à Versailles et, à 22 h, l'hôtel de ville est investi, le comité central de la Garde nationale s'y installe. Le 19 au matin le rapport de force est clairement en faveur des insurgés : le 26 mars auront lieu les élections et la Commune de Paris sera proclamée le 28. L'insurrection populaire s'achève deux mois plus tard. Le 21 mai, sur ordre du gouvernement de Thiers, les troupes conduites par le maréchal Mac-

Mahon pénètrent dans Paris qui s'est couvert de barricades. Leur progression, quartier après quartier, durera jusqu'au 28 mai, fin de « la semaine sanglante », lorsque les 147 derniers fédérés, réfugiés dans le cimetière du Père-Lachaise, seront achevés au pied du mur qui porte désormais leur nom.

La butte Montmartre est attaquée le 24 mai par 30 000 hommes : Mac-Mahon croyait y trouver une forte résistance en raison de la présence des canons. En fait la trentaine de barricades peu épaisses et ne dépassant pas 2 m de haut ne sont tenues que par quelques centaines de combattants mal armés. Trente hommes derrière celle de la place Clichy, une centaine de femmes à celle de la place Blanche. Dans l'après-midi les soldats atteignent par la rue Lepic la mairie du 18e, située à l'époque près de la place des Abbesses. Plus à l'est d'autres troupes versaillaises enlèvent les barricades du boulevard Ornano et de Château-Rouge et attaquent au canon celle de la rue Myrha où le général Dombrowski, chef d'état-major de la Commune, est tué.

Lors de cette semaine les communards ont tué une centaine de partisans de Thiers tandis que les troupes de Mac-Mahon fusillaient sans jugement par milliers les partisans de la Commune. 43 000 personnes sont



Les informations circulent aussi à l'étranger. Cette gravure, parue dans un journal anglais, donne une image de ce qui s'est passé place Pigalle le 18 mars.

Soixante douze jours. Soixante douze jours seulement, du 18 mars au 28 mai 1871. C'est la période, à la fois si courte et si dense, pendant laquelle Paris a connu un gouvernement insurrectionnel voulant assurer « l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales ».

arrêtées, un très grand nombre d'entre elles mourront en prison avant d'être jugées, il y aura 95 condamnations à mort et 4 586 déportations au bagne de Nouvelle-Calédonie.

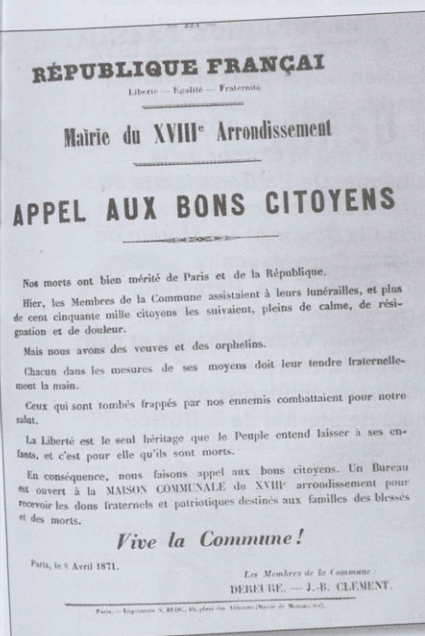


Ceci est un photomontage. Appert a reconstitué la scène avec des acteurs, en studio, puis a remplacé les têtes de ceux qui ont joué les rôles de Lecomte et Clément-Thomas, par celles des généraux. Il a ensuite intégré les personnages dans le paysage adéquat, de façon à donner l'impression d'une prise sur le vif.

COMMUNIQUER PAR LE SON, L'ÉCRIT ET SURTOUT L'IMAGE

La Commune, c'est du sonore et du visuel : du sonore avec les crieurs de journaux, les clubs qui s'installent partout, souvent dans les églises, les discussions dans les cafés, jusque dans la rue et sur les barricades. C'est aussi beaucoup de visuels : les décrets étaient publiés par affiche, le gouvernement parisien faisait proclamer les décisions prises et les mairies d'arrondissement affichaient les leurs. Il y a aussi la presse, avec les feuilles locales éphémères et les nombreux quotidiens, par exemple *Le Cri du peuple*, *Le Père Duchêne*. On sait que les Parisiens étaient alphabétisés et aussi qu'il y avait des lectures publiques, collectives où les commentaires fusaient. Dans les journaux, beaucoup de textes et des caricatures en nombre.

Mais on trouve aussi par ailleurs des estampes, des gravures en couleur vendues au moment même de l'événement mais surtout après. On voit se forger un système de représentation notamment avec les photographies. Avant la Commune il y avait des photographes professionnels qui prenaient



Décrets, manifestes, déclarations, avis au Peuple, les communards écrivent et affichent. Ci-dessus un appel aux dons car « la liberté est le seul héritage que le peuple entend laisser à ses enfants ». Ci-contre, ils parent au plus pressé : se loger, manger.

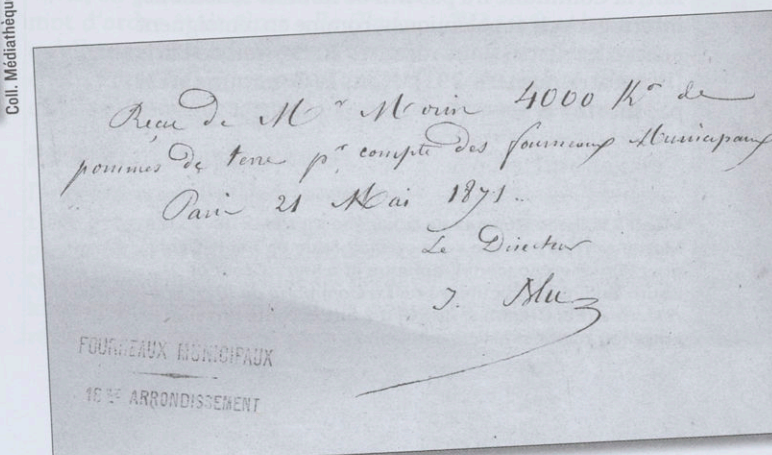
des portraits. Ceux qui ne sont pas partis lors du déclenchement de l'insurrection vont photographier la Commune, comme Braquehais par exemple. Il y a aussi des amateurs, et des « spécialistes », comme la police judiciaire. Les rares clichés de la Commune ne pouvaient paraître tels quels dans la presse car les techniques de reproduction ne le permettaient pas. Alors on adaptait ces photos en gravures. Mais le plus souvent ce sont des portraits réalisés plus tard, après l'arrestation des insurgés, qui seront publiés. C'est le cas des photos de Louise Michel qui datent de la période

où elle était prisonnière. Il y a aussi des photos de barricades, mais là aussi, c'est davantage la gravure ou l'estampe et le dessin qui peuvent rendre compte de la vie que ces scènes aux visages et aux corps figés. Cela tient au temps de pose (environ deux secondes), mais aussi au fait que beaucoup sont mises en scène.

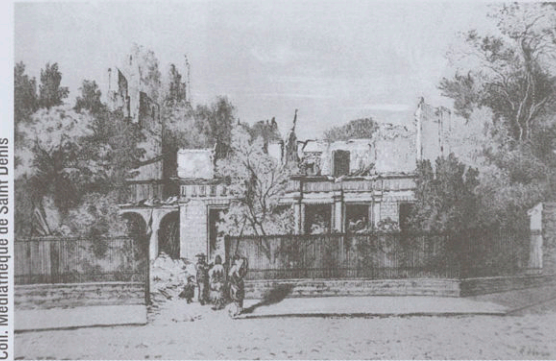
De plus, on assiste à la naissance du photomontage, où on reconstitue l'événement, avec des figurants. Procédé grossier, utilisé par les anti-communards, qui

« On assiste à la naissance du photomontage, où on reconstitue l'événement, avec des figurants. »

vraiment précurseur dans l'art de la manipulation photographique. Il semblerait aussi qu'il ait réalisé, pour la préfecture de police, des portraits des communards ce qui a conduit à les fichier et alimenter leurs dossiers. Les enjeux autour du rôle des images sont déjà là ! Enfin, il ne faut pas oublier un nouveau venu dans le domaine de la transmission, le télégraphe électrique, qui va permettre de propager rapidement les infos. Cela favorise la propagande et... beaucoup de fausses nouvelles, diffusées dans la France entière par le gouvernement pour décourager les insurgés !



LÉGENDE ROUGE ET LÉGENDE NOIRE : LA CONSTRUCTION RÉTROSPECTIVE DE DEUX IMAGINAIRES



Coll. Médiathèque de Saint Denis

La Commune marque durablement l'imaginaire collectif. Entre pro- et anti-communards, « communaux » et « versaillais », se construit une dualité des représentations. Les communards, ou fédérés, lors de la première séance de la Commune annulent les trois derniers termes de loyer, décrètent le 2 avril la séparation de l'église et de l'État, le 16 avril la réquisition des ateliers abandonnés. Ils rendent les écoles gratuites, obligatoires et laïques, expérimentent l'égalité entre les femmes et les hommes et inaugurent des procédés de démocratie directe, lancent la réflexion sur les communs... en 72 jours. La Commune est un laboratoire social, politique, culturel, et cet élan fondera le mythe de la Commune, « aurore des révolutions » avec ses héros et ses martyrs. Cette épisode se termine dans la violence : 10 000 à 20 000 morts, 43 000 hommes, femmes, enfants emprisonnés ou déportés en Nouvelle-Calédonie, comme Louise Michel, sans compter ceux, nombreux, qui doivent prendre le chemin de l'exil. Condamné à mort, Jules

Une pétroleuse, figure inventée par la propagande anticommunarde. Aucune femme n'a été condamnée pour incendie volontaire.



Gallica BNF/Bibliothèque nationale de France



Coll. Le Vieux Montmartre

À gauche, la légende d'époque mentionne « rue des Abbesses avant la bataille » et souligne que « les habitants vécurent au milieu des cadavres ». Il y en avait à chaque coin de rue, des milliers de communards ont été exécutés pendant « la semaine sanglante ». Ci-dessus, les ruines de la maison de Thiers, dans le 9e, figurant dans d'innombrables recueils.

Vallès, le fondateur du journal *Le Cri du peuple* doit s'exiler à Londres jusqu'en 1880.

Après l'écrasement de la Commune les livres d'images se multiplient. Une série de sept photomontages réalisés par Appert, *Les Crimes de la Commune*, est vendue au public, dans un but commercial, de même que sont édités des albums représentant des ruines. Les portraits des insurgés sont aussi vendus, avec un effet non prévu : ils sont achetés par les partisans de la Commune qui se réapproprient à ce moment-là les communards, au point que fin 1872 le gouvernement interdit ces ventes car elles participent d'un culte de ce moment insurrectionnel ! D'autres retiendront les incendies, les destructions de bâtiments officiels dont les images sont amplement diffusées pour créer l'image des communards-pétroleuses et des communards-criminels. Au delà, pourtant, ces images sont utilisées dès 1872 pour développer un « tourisme de ruines », initié par exemple par l'agence Cook depuis l'Angleterre... La vie des images et leur interprétation est une longue histoire.

Légende rouge et légende noire se construisent, s'opposent, et pendant longtemps la mémoire républicaine, nationale, de la Troisième République insiste sur la nécessité d'oublier la guerre civile. De fait, la Commune n'a pas fini de nourrir réflexions, interrogations et polémiques, comme en témoignent encore les discussions récentes au Conseil de Paris (lire notre numéro 291). Non, la Commune n'est pas morte ! ●

DANIELLE FOURNIER

Merci à Isabelle Ducatez de la société du Vieux Montmartre, à l'équipe de la médiathèque de Saint-Denis pour la recherche iconographique et à Marc César et Laure Godineau, coauteurs de *La Commune de 1871 : une relecture* [Ed. Créaphis, 2020] qui ont accepté un long entretien dont cet article est l'écho.

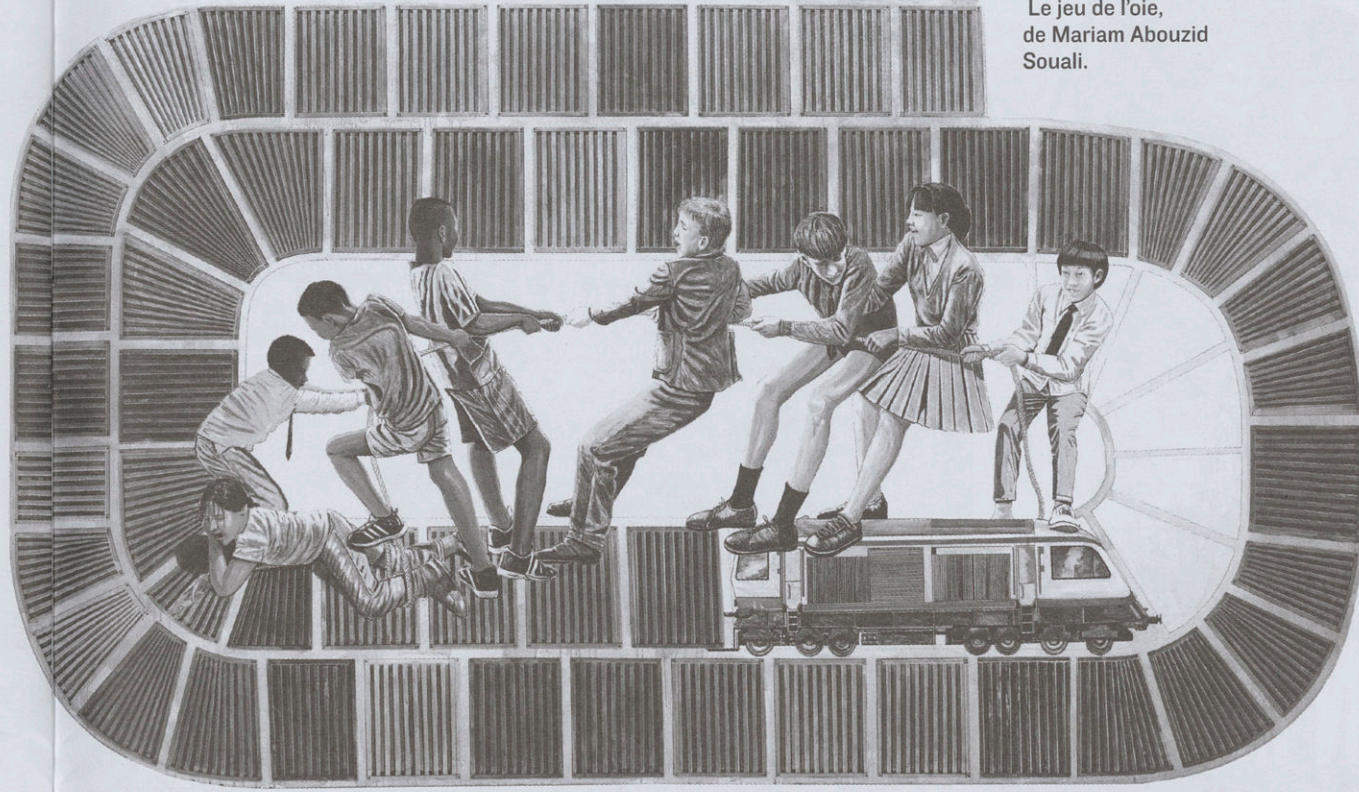
CRÉATION/EXPO

D'ICI ET D'AILLEURS, MIGRATIONS ARTISTIQUES

L'ICI abrite une exposition, fruit de nombreux ateliers d'échanges entre artistes vivant en France ou en Afrique. Un itinéraire original et onirique à découvrir.

L'Institut des cultures d'islam (ICI) accueille actuellement l'exposition « Zone Franche ». Celle-ci a été initiée par trois institutions, l'ICI, mais aussi les galeries Doual'art (Cameroun) et Think Tanger (Maroc) qui ont réuni artistes, intellectuels, commerçants et représentants associatifs pour élaborer les trois scènes de cette installation unique et poétique.

On y pénètre par un bureau de change imaginaire, installation de Mansour Ciss, où les euros peuvent être échangés contre des afros. Des explications permettent de rappeler le partage de l'Afrique qu'opérèrent les puissances



Le jeu de l'oie, de Mariam Abouzid Souali.

européennes à la fin du XIXe siècle. Puis on découvre les cartes géographiques revisitées de Malala Andrialavidrazana et Fatiha Zemouri, les scènes naïves de la vie quotidienne peintes par Saïdou Dicko ou les pattes de dromadaire évocatrices des populations nomades du Sahel.

La photographe et vidéaste Randa Maroufi s'intéresse aux échanges des corps et des marchandises à travers la zone internationale de Tanger-Ceuta, seule frontière terrestre entre l'Afrique et l'Europe. Tandis qu'un film de Salim Bayri revisite le parcours migratoire via un jeu vidéo plein d'ironie. Tout comme l'est le jeu de l'oie imaginé par Mariam Abouzid Souali ; composé de containers il interroge la succession des colons sur son territoire, motivés par l'appât des gains commerciaux.

Bien d'autres œuvres et artistes réservent des surprises à ceux qui auront la curiosité de découvrir « Zone Franche » sur leur écran comme à ceux qui préféreront attendre que l'exposition, programmée jusqu'à l'été, rouvre ses portes. ●

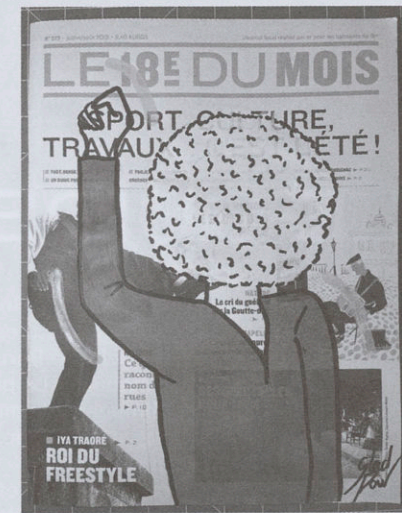
SANDRA MIGNOT

GLADYS CALLADINE, STREET ARTISTE DE L'INJONCTION AU BONHEUR

Partout sur les murs des rues du 18e, les œuvres de Gladpow sont en ce moment exposées à l'Echomusée de la Goutte d'Or. Portrait d'une artiste amoureuse de son quartier.

Gladys Calladine est une street artiste, bien ancrée dans l'arrondissement. Originaire de banlieue, elle emménage dans son premier appartement à Marx Dormoy, à 18 ans. Dix ans plus tard, elle habite dans le quartier Jules Joffrin, non loin de votre journal local préféré. Son nom d'artiste, Gladpow, est une contraction des mots anglais *glad* et *power*. Un rappel du pouvoir de la joie sur les esprits. Glad, ce sont aussi les quatre premières lettres de son prénom.

Le projet Gladpow est né pendant le premier confinement, en mars dernier. Tout est parti d'une photo de Gladys, ses cheveux recouvrant tout son visage. À l'époque, elle faisait déjà du street art sur les murs de



colle à papier peint, puis les installe un peu partout dans le 18e. L'artiste pose ses œuvres en hauteur, pour qu'elles restent en place le plus longtemps possible. Près de chez elle, une de ses œuvres résiste et fête bientôt son premier anniversaire.

Gladys reprend parfois des œuvres existantes, en supprimant les visages ou en les remplaçant par une image de ses cheveux, comme *L'Homme au chapeau melon*, de Magritte, où la colombe passe sur sa chevelure en noir et blanc, pour son œuvre *Paix*. Utilisant tout ce qui lui passe sous la main, Gladys prend même parfois des anciens numéros du *18e du mois* pour réaliser ses œuvres !

Paris, en particulier dans le 18e. Le mot d'ordre était alors « Be Glad », qu'elle peignait au moyen d'un pochoir. Cette signature pour l'artiste, c'était « une injonction au bonheur ».

Papier kraft et vieux journaux

Deux ans après Be Glad, la street artiste est passée au collage, et plus précisément au « paste up ». Avec cette technique, Gladys utilise du papier kraft et de la peinture acrylique, pour résister à la pluie parisienne et de la

Retour aux sources

Très attachée au quartier, Gladys est à l'origine d'une fresque géante à découvrir lors de la réouverture du café Albert, rue Ordener. « Ce sera une surprise pour les clients ». Amoureuse du quartier, elle aime particulièrement le pas-

sage Ramey, où de nombreuses fresques sont visibles sur les murs, malgré les travaux. Après avoir un peu voyagé, habiter ici est un « retour aux sources » pour Gladys. L'artiste avoue « le 18e, c'est mon quartier », avec une certaine fierté.

En ce moment, Gladpow est exposée auprès de cinq autres street artistes à la galerie d'art associative Echomusée, à la Goutte d'Or. O2, le collectif d'artistes créé pour l'occasion, est au cœur de l'exposition « Oxygen », avec à ses côtés une douzaine d'artistes invités. N'hésitez plus : allez découvrir les collages de Gladpow. ●

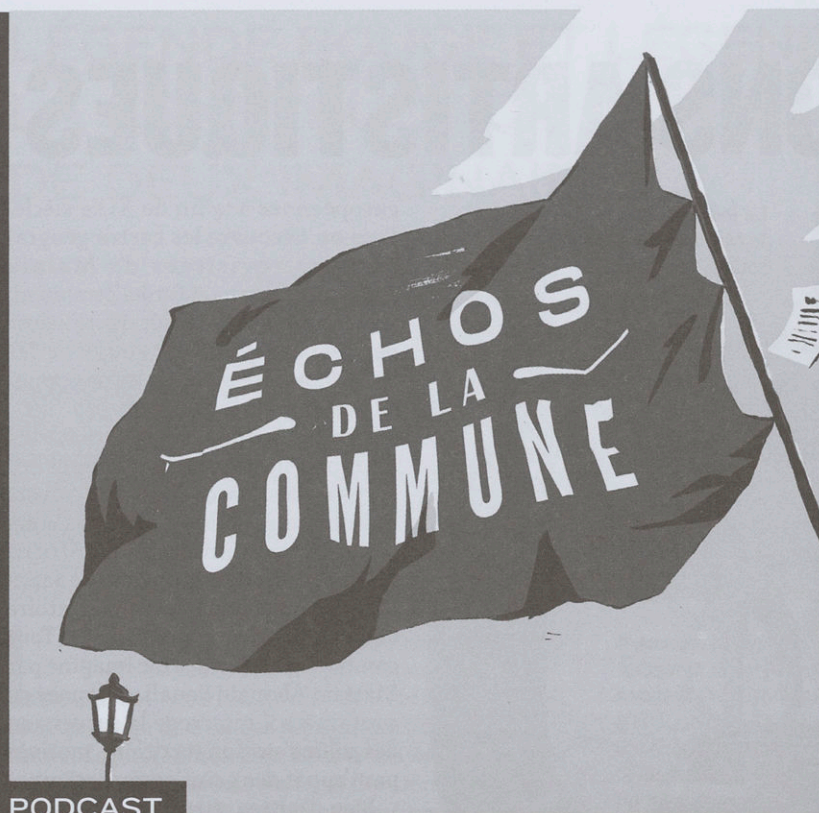
JEAN CITTONE

Jusqu'au 10 avril, Echomusée, 21 rue Cavé, métro Château Rouge, tous les jours de 14 à 18 heures.

Retrouvez les œuvres de Gladpow sur son Instagram : <https://www.instagram.com/gladpow/>



Jean Cittone



PODCAST

L'HISTOIRE EN MARCHÉ

Arpenter les lieux où se sont déroulés les événements majeurs de la Commune, découvrir les traces encore existantes de ce passé révolutionnaire, y associer musiques d'hier et d'aujourd'hui, tel est le projet de podcast « baladeur » qu'ont imaginé Manola Bouley et Timothée Peignier, deux jeunes Parisiens, passionnés d'art, d'histoire et de sons.

Un téléphone, de bonnes chaussures, une heure de liberté, voilà ce qu'il faut pour apprécier *Les Échos de la Commune*.

Une balade sonore immersive d'environ une heure qui donnera à ceux qui l'écoutent le sentiment de participer à l'un des événements fondateurs des grandes révolutions du XX^e siècle, la Commune de Paris, sur les lieux où elle s'est en grande partie déroulée, Montmartre et alentour.

En dix épisodes, le podcast fait revivre, date par date, les moments forts des 72 jours qui ont marqué l'histoire. Dans chaque épisode, le comédien Dominique Collignon-Morin s'empare de la partie historique qu'ont écrite nos deux auteurs et qu'ils ont fait valider par les historiens des Amies et amis de la Commune de Paris 1871. Grand

témoin de l'époque, Louise Michel qui, grâce à ses *Mémoires*, permet encore maintenant de vivre quasiment au jour le jour ces moments intenses et de comprendre les idées qui ont traversé le projet révolutionnaire. Elle est interprétée par la comédienne Barbara Bouley. Quant à la jeune Yasmine Lavoine, la voix de la guide, elle aide le promeneur curieux à découvrir le patrimoine qui

témoigne encore de la Commune et permet de passer d'un lieu à un autre.

Les choix musicaux qui accompagnent les trajets, relient le passé au présent, avec un mix entre chants d'époque et musique urbaine, des rappeurs principalement, tous issus du 18^e : Lefar, Hugo TSR, Davodka, Kerry James, la Scred Connexion, choisis parce qu'ils expriment « la survie de l'esprit communard et révolutionnaire », explique Timothée.

Ancrer l'histoire dans le réel

Rien ne prédisposait les deux jeunes auteurs, a priori, à imaginer cette aventure, si ce n'est leur goût commun pour une réhabilitation de la mémoire historique, certainement né de leur passé militant en tant qu'étudiants. Ils se sont rencontrés sur leur lieu de travail, un musée, et les choses se sont enclenchées naturellement : « On s'intéressait au point de vue des "perdants", qui n'ont pas tant perdu puisque leurs idéaux résonnent encore aujourd'hui », résume Timothée. C'était en octobre dernier. Depuis il y a eu beaucoup de travail, la recherche des lieux emblématiques de ce patrimoine, l'écriture, des enregistrements en studio, des recherches sonores, le mixage, aidés par certains chanteurs, Mokless en particulier, la radio locale RapTz, La Maison du geste et de l'image, les Amies et amis de la Commune, et financièrement par la Mairie du 18^e, la Mairie de Paris s'étant finalement désengagée malgré ses promesses.

Nos deux passionnés en sont donc de leur poche, mais cela n'a pas entamé leur désir tout neuf de se lancer dans d'autres aventures sonores, dont ils ont déjà l'idée : « *Le son est un merveilleux support, beaucoup plus évoca-*

Création

MONTMARTRE AU TEMPS DE LA COMMUNE

Jusqu'au 30 avril, 16 avenue de la porte Montmartre, du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30. Informations et inscriptions : animationbinet@gmail.com

Une maquette de la Butte insurgée est exposée à la bibliothèque Jacqueline de Romilly. Elle a été réalisée par les enfants qui fréquentent le centre d'animation Binet. Des ateliers photo dans Montmartre sont également prévus dans ce même centre.

teur que d'autres. Et le côté balade autonome, ancrer dans le réel un récit historique, nous plaît beaucoup ».

L'écoute est complètement gratuite, c'est le modèle économique qu'ont voulu les auteurs. Les podcasts sont disponibles sur les plateformes de streaming et hébergés par l'association Ex cursus.

Pour ceux qui auront la flemme de sortir, Timothée et Manola ont rendu « tangible le trajet, en donnant les noms de rues, les temps de trajets... ». On peut donc écouter la totalité des épisodes sur les plateformes qui diffusent les musiques : Deezer, Spotify, pour ne citer qu'elles, depuis son salon. ● DOMINIQUE BOUTEL

Les Échos de la Commune, une balade historique et musicale dans le Montmartre de Louise Michel. Disponible sur : <https://www.podcastics.com/podcast/echos-de-la-commune/>

SUIVEZ LE GUIDE

La Cachette propose des visites guidées pour redécouvrir dans nos rues l'histoire de cette insurrection populaire.

Les premiers coups de feu qui ont fait de cette révolte une révolution ont été tirés ici, à Montmartre. » Théo Abramowicz désigne l'endroit, en haut de la Butte, où furent fusillés deux généraux français par des habitants de Montmartre, le 18 mars 1871. Cet événement déclenche une période insurrectionnelle de 72 jours, qui va marquer la ville de son drapeau rouge.

Théo est guide conférencier à La Cachette de Paris. Il propose ces visites guidées à des groupes allant jusqu'à cinq, jusqu'à la fin du mois de mai (voire plus longtemps), pour réapprendre l'histoire de cette période si importante dans l'histoire parisienne. 150 ans après la Commune, que reste-t-il en effet des lieux emblématiques de ce régime libertaire, qui s'est achevé dans un bain de sang ? Formé en histoire et en histoire de l'art, Théo est aujourd'hui passionné par le quartier de Montmartre.

En visitant la Butte à ses côtés, c'est un autre monde qui s'offre au regard. À l'époque, la ville venait d'être rattachée à Paris et était encore en partie un « maquis ». La population était essentiellement composée de mineurs, de « cousettes » et autres « grisettes », des jeunes femmes modestes pratiquant la couture. Le « Champ polonais », recouvert de canons pour défendre Paris face aux Prussiens, fut un des points de départ de l'insurrection. Aujourd'hui, c'est le soubassement du Sacré-Cœur, symbole d'un concordat renouvelé, bâti en haut de la Butte pour effacer le souvenir de l'anticléricalisme communal. Après avoir suivi Théo pendant une heure, les noms de Louise Michel, Jean-Baptiste Clément ou encore Paul Minck vous seront désormais familiers. Les communards et leur histoire n'auront plus de secrets pour vous. ● JEAN CITTONE

De 19 à 32 € par personne, en fonction du nombre de participants, réserver : <https://www.lacachettedeparis.fr/> commune 07 66 26 87 88 / 06 19 49 09 54, visites@lacachettedeparis.fr

EXPO

UNE FOISSONNANTE SÉLECTION PHOTO

Circulation(s), le festival de la jeune photographie européenne, s'adapte à la situation.

Pour sa onzième édition, le festival Circulation(s), festival de la photographie émergente, qu'accueille à Paris le 104, se tient de façon virtuelle grâce à une visite guidée accessible sur son site. On y découvre les œuvres des 29 jeunes artistes (ou duos d'artistes) sélectionnés cette année par le jury du collectif Fetard, 12 commissaires et bénévoles passionnés. Les artistes nous entraînent dans leur questionnement ou leur perception du monde, un monde où se cotoient cérémonies africaines, bootyshake, territoires du domestique et de l'intime, tourisme intersidéral, désobéissance ou voyage sur la Lune.

Des univers ouverts, multiples, poétiques ou en colère, révélant la grande diversité des écritures photographiques, dans lequel de nombreuses femmes prennent la parole. Tous, par leur travail, interrogent ce moment étrange que nous vivons, avec cette idée « d'absorber ou s'interroger, trouver du sens et penser demain. »

Le festival propose des rendez-vous en ligne les mercredis à 18 h, des échanges avec les artistes... Circulation(s) s'adresse également aux plus jeunes avec une version jeune public, des rencontres avec les artistes suivies de jeux. Il est également accessible à tous ceux qui circulent dans Paris, dans le métro où les espaces publicitaires d'un certain nombre de stations ont été ouvert à cinq artistes, sur le thème du voyage. A voir notamment dans le couloir La Chapelle-Gare du Nord ou dans le RER, stations Les Halles ou Luxembourg. ●

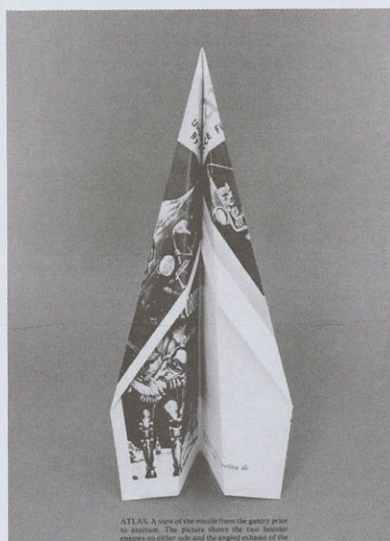
DOMINIQUE BOUTEL



Ci-dessus, « 13.31 » de la photographe Russe Varya Kozhevnikova, ou le rapport ambiguë entre mère et fille.

Ci-contre, l'installation multidimensionnelle « The Universe Makers » de Bianca Salvo explore notre perception de l'espace.

Du 13 mars au 2 mai 2021, <https://www.festival-circulations.com/>



ATLAS. A view of the inside from the gallery prior to arrival. The viewer shares the two bodies engaged in either side and the ongoing exhibit of the

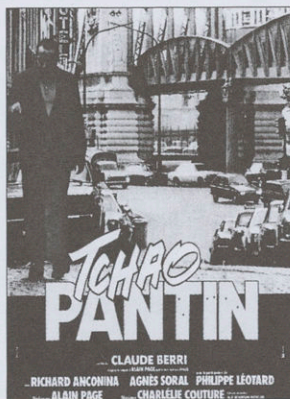
LE 18^e EN SCÈNES

Notre arrondissement est une terre de tournages. Comme un album souvenir, cette rubrique revient sur un film d'hier ou d'aujourd'hui, présent dans nos mémoires ou tout à fait oublié.

TCHAO PANTIN DE CLAUDE BERRI (1983)

Si l'on a oublié le sens de ce titre (à peu près: adieu mon pote) l'expression: « faire son Tchao Pantin » est demeurée dans le langage commun. Il s'agit pour un acteur (ou une actrice) comique d'exprimer son talent pour le tragique. Coluche est en pleine dépression (liée notamment au suicide de Deawaere) lorsque Claude Berri lui propose le rôle de Lambert. Cet ancien flic ne se pardonne pas la mort de son fils par overdose. Alcoolique, il rumine ses remords dans

une station-service où il travaille de nuit. Pour transposer l'ambiance glauque du polar d'Alain Page, le réalisateur ne veut pas du studio. Durant trois mois il arpente les quartiers populaires de Paris en compagnie de Bruno Nuytten, son chef opérateur, en quête de décors et de figurants. La station Total est située au croisement de la rue Pajol et de la place de La Chapelle. C'est un bocal aux couleurs froides, violemment éclairé avec une vue imprenable sur le métro aérien. Le cinéma français de l'époque adopte un style « néon-réaliste ». C'est là que Youssef Bensoussan



PORTES OUVERTES MÉTIERS D'ART

Les Journées européennes des métiers d'art demeurent programmées. Compte tenu de la situation sanitaire, le programme est plus léger que d'habitude : portes ouvertes chez le céramiste Tülin Diker, présentation de techniques artisanales au Shakirail, ateliers d'initiation à « l'école de souliers pour femmes » Maurice Arnoult, atelier et présentation d'œuvres de sérigraphies à l'atelier CChouette, démonstration de tapisserie de haute lice par l'association Tsuzure-Ori...

Du 6 au 11 avril, pour plus d'informations : www.journeesdesmetiersd'art.fr

FICTION

CONCOURS : LES VILLES PARALLÈLES

Le collectif Trames invite les habitants des 18^e et 19^e arrondissements à livrer leur vision du futur. Il lance un concours de microfictions, poésies brèves (jusqu'à 1000 signes), photomontages, dessins, aquarelles, pour que chacun puisse imaginer les changements souhaitables de son quartier pour le siècle prochain. Les quatre lauréats verront leur création publiée dans un fanzine que réalisera le collectif. Dépôt des œuvres jusqu'au 30 avril minuit à : lesvisitairesdufutur@gmail.com

(Richard Anconina) dealer à la petite semaine échoue, sous une pluie battante. Il habite rue de Chartres et vient en voisin faire réparer sa Motobécane. L'équipe s'installe en mai 1983, pour plusieurs semaines de tournage nocturne. Les riverains, vite exaspérés, balancent des bouteilles par les fenêtres. Les revendeurs de drogue, dérangés dans leur trafic, organisent une expédition punitive. Square Louise de Marillac se tient toujours le café où Lambert et Bensoussan prennent un petit-déjeuner. La Chapelle est le fief de Lambert, la Bastille, celui de Lola (Agnès Soral), la punkette qui déboule dans la vie des deux hommes. Le patron du bar « Chez Rachid », dans le 11^e, est le grossiste de Bensoussan et le commanditaire de son assassinat. Lambert l'élimine, avant d'être abattu à son tour dans le hall d'un immeuble du 20^e. Tchao Pantin montre un Paris disparu, sale et décrépi. Sur ses ruines s'élèvent aujourd'hui des immeubles clairs et impersonnels. ●

MONIQUE LOUBESKI

RECTIFICATIF

L'artiste Mehrangiz Alliot nous signale que les visuels publiés dans notre numéro 291 (page 22) lui ont été attribués par erreur et nous prie de diffuser celui-ci. L'auteur des œuvres figurant dans notre édition de mars est Nausicaa Favart Amoureux. Toutes nos excuses aux deux artistes.

JEAN-CLAUDE CASADESUS

MONTMARTROIS D'ORIGINE

Sans être un « poulbot », un enfant des rues, il a pourtant joué avec eux et a grandi au cœur de Montmartre, qu'il n'a jamais quitté longtemps.

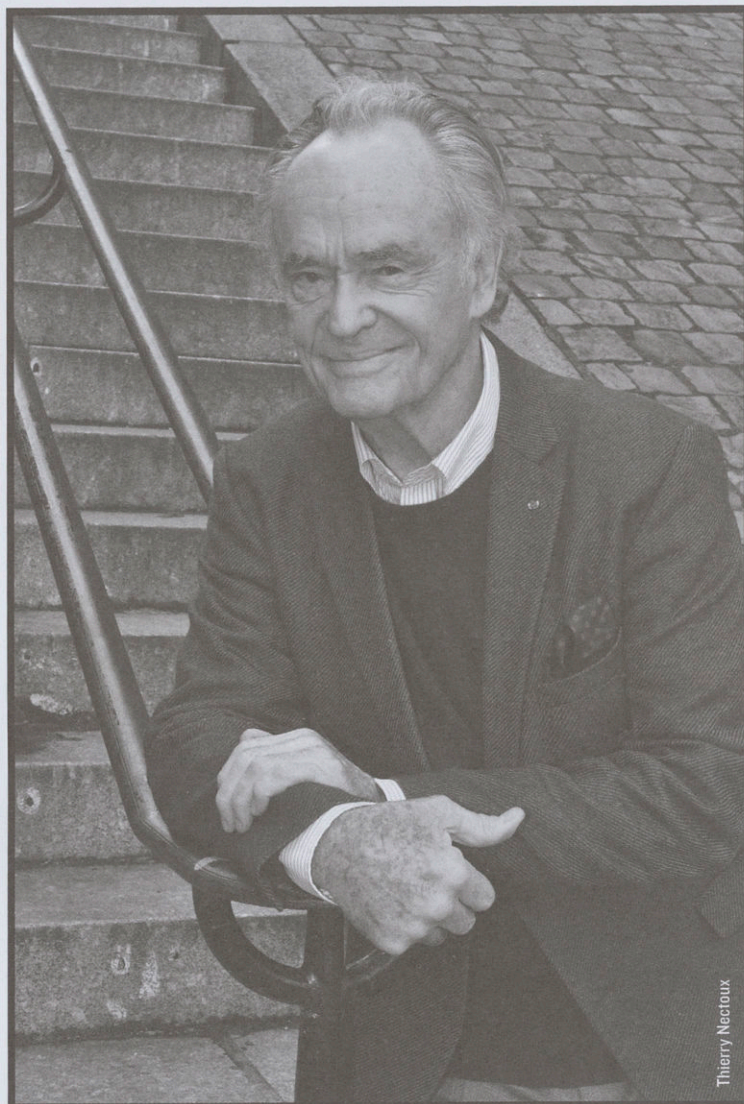
Même si sa vie de chef d'orchestre l'a conduit à faire de nombreuses fois le tour de la planète, Jean-Claude Casadesus adore Montmartre : « Une grande partie de ma famille y est née. Mon grand-père me racontait qu'il allait chercher le lait dans les fermes de Montmartre et quand j'avais dix ans, je m'accrochais derrière les voitures à cheval qui transportaient les bidons en métal ». Il a 5 ans en 1940, fréquente l'école maternelle de la rue d'Orsel, puis l'école communale de Foyatier. « Je me souviens des rafles de mes amis juifs comme si c'était hier ! » rappelle-t-il avec gravité. Il va au lycée Jacques Decour. Le quartier est populaire, ce qui va certainement participer à la construction de sa conscience sociale de musicien.

Héritage musical

On comprend cet amour pour l'endroit où il vit, quand on observe, depuis son balcon de la rue de Steinkerque, la vue que l'on a de Paris, mais aussi de la Butte qui s'étend au pied de l'immeuble où s'est installée sa famille en 1911. Une famille prestigieuse : son grand père Henri, reçu par Tolstoï dans sa datcha, fondateur de la Société des instruments anciens, « dont Camille Saint-Saëns fut le premier président ». Sa mère, Gisèle, comédienne et sociétaire de la Comédie française, née dans cet appartement. Un oncle et une tante, Robert et Gaby, pianistes de grand talent. Dans ces pièces qu'il habite à présent, sont venus les compositeurs Camille Saint-Saëns, Rimski-Korsakov, Gabriel Fauré « qui poussait maman dans son landau », Honegger, avec lequel, enfant, il partage sa passion des locomotives. Dans cette ambiance, comment échapper à la musique ?

Parcourir le monde

Mais la route est parfois sinueuse. La famille n'est pas riche et le jeune homme décharge des camions, vend des montres, pour participer à l'économie familiale. Une photo en noir et blanc, qu'il déniché, le montre vers 4 ans, jouant du violon. L'étude en



Thierry Nectoux

l'analyse musicale, la direction d'orchestre, les percussions et le piano. Ceci lui permet de vivre des expériences musicales extraordinaires, naviguant entre les genres : « A quatorze ans, j'avais un orchestre de jazz, j'ai joué de l'orgue pour un vieux curé qui contre quelques messes, me permettait de travailler six ou sept heures par jour. » L'orgue fait parfois entendre tout un orchestre symphonique, et sa vocation commence à se construire. Le quartier se prête à la musique. « Beaucoup de musiciens y habitaient », aime rappeler Jean-Claude Casadesus. Poulenc, Sauguet, Darius Milhaud, Honegger, les sœurs Boulanger... « J'allais à la bourse aux musiciens de Pigalle. Nous étions une centaine sur le terre-

plein, qui cherchions à récolter un « gala » pour le samedi ou le dimanche. » Le jeune musicien peut se retrouver dans un orchestre de variété, faire le bœuf dans un club, ou être engagé pour un enregistrement. Il manie aussi bien les timbales

de l'orchestre Colonne, dirigé par les plus grands chefs, le vendredi et le samedi soir, que la batterie, et se retrouve à jouer avec Aznavour, Brel ou Piaf. « J'ai beaucoup appris : la pulsation, le groove. On

doit aussi faire swinguer la musique dans Beethoven, Berlioz, Mozart... ». Quelle école de la musique que cette période ! Pourtant, le jeune virtuose a hésité : « J'ai voulu être comédien ; j'ai fait Sciences Po et voulu être grand reporter pour aller sur les points chauds du monde ; finalement, j'y suis allé, mais en musique ».

En 1976, Jean-Claude fonde l'Orchestre national de Lille qu'il dirige durant quarante ans, et avec lequel il va défendre une façon originale de partager la musique : réhabiliter le répertoire français, faire d'une formation régionale un orchestre à vocation internationale, et surtout, de façon novatrice, l'emmener jouer dans les usines, les prisons, les écoles. « Je voulais créer du lien social à travers le beau... » Il croit profondément que la rencontre avec l'art, la musique en particulier, aide à se construire : « La musique est le respect des valeurs. »

Toujours passionné et actif

A 85 ans, Jean-Claude Casadesus reste très actif. Souvent sollicité pour son expertise, il dirige plusieurs fois par an l'Orchestre national de Lille et est invité par des orchestres du monde entier. Il rentre d'un concert aux Canaries où il a pu, dans le respect des gestes barrières, diriger la Symphonie fantastique de Berlioz et s'apprête à repartir pour Riga.

Comme beaucoup de musiciens, il est surpris que la situation des salles de concerts ne se débloque pas : « J'entends autour de moi tellement de détresse ! Nous sommes pourtant tous très sérieux ; je ne comprends pas que l'on n'ait pas analysé, secteur par secteur, les endroits où l'on peut octroyer un peu de liberté ».

Beaucoup de Casadesus habitent encore le 18e : le frère de Jean-Claude, le compositeur Dominique Pabst, sa sœur l'actrice Martine Pascal, sa nièce Tatiana, chanteuse et compositrice. Le quartier a rendu hommage à cette famille chez qui l'art se développe comme les branches d'un arbre, même si elle a parfois souffert de son côté clanique : la place Casadesus, à Montmartre, n'est pas près de l'immeuble familial, mais à côté du Château des Brouillards, où vécut Renoir. Agréable voisinage pour une famille qui compte aussi une peintre, la sœur de Jean-Claude.

Fourmillant d'idées, l'œil pétillant, l'allure d'un éternel adolescent, Jean-Claude Casadesus a certainement hérité de sa mère cet appétit pour la vie et la scène, pour la transmission de la beauté de l'art : « C'est formidable d'avoir une passion, on n'est jamais seul. La musique ne vous trahit pas : c'est une immense prairie dont les fleurs sont les notes et les musiciens les jardiniers. »

Tout récemment, un disque est paru sur le label Evidence : Jean-Claude Casadesus dirige Mahler : Le chant de la terre (Das lied von der Erde) avec l'Orchestre national de Lille, la mezzo-soprano Violet Urmana, et le ténor Clifton Forbis. ●

DOMINIQUE BOUTEL

« J'ai voulu être comédien ; j'ai fait Sciences Po et voulu être grand reporter pour aller sur les points chauds du monde ; finalement, j'y suis allé, mais en musique. »

sera rude et aurait pu le dégoûter de la musique. Quand sa grand-mère, harpiste, l'emmène écouter un orchestre symphonique, son rêve se précise : il sera chef d'orchestre. Au conservatoire il étudie